

LES INSTITUTEURS RETOURNENT EN CLASSE

Les instituteurs ont entendu l'appel des parents

Succès de deux médiations : d'abord celle de S. Exc. Mgr Charbonneau, puis celle de deux groupements de parents — Pas de représailles ! — L'anomalie qu'il faudra supprimer; les parents ont un mot à dire dans l'enseignement

La grève est terminée. Cet après-midi, les instituteurs seront à leurs classes. Les enfants reprendront leur vie normale d'écoliers: voilà bien, croyons-nous, le fait qui doit nous arrêter davantage, et dont chacun se réjouira sans arrière-pensée.

Bien des événements se sont succédés, au cours des dernières quarante-huit heures. Les commentateurs nous ramèneraient à l'atmosphère de la grève, c'est-à-dire dans la tension qui accompagnait la lutte. Malgré leur importance nous les écartons, parce que c'est enfin la paix, et que rien ne devrait plus entraver la collaboration de tous.

Commission des Ecoles, instituteurs, opinion publique: tous doivent à notre sens essayer d'oublier les incidents désagréables qui marquent nécessairement toutes les grèves.

La fin de la grève se produit à la suite de deux médiations.

La première a porté sur le fond du problème: le rajustement des salaires. L'intervention de S. E. Monseigneur Charbonneau, archevêque de Montréal, a résolu cette difficulté, qui était la principale. Dès mardi soir dernier, les instituteurs se déclaraient satisfaits de l'assurance qui leur était transmise par leur président.

Dès ce moment, ils ont cessé de réclamer sur la question du traitement.

Restait un dernier point, celui des "représailles".

Nous avons déjà noté l'anomalie dans laquelle se trouvent les parents de Montréal.

Ils sont les principaux responsables de l'éducation de leurs enfants; et pourtant, notre système scolaire ne leur reconnaît aucun rôle officiel. Premiers frappés par la grève, ils ne pouvaient juridiquement la régler dans le sens qui leur paraissait le plus juste.

Ce n'est d'ailleurs pas un phénomène spécifique du temps de grève. La Commission des Ecoles catholiques de Montréal (comme celle de Québec) n'est pas responsable devant les parents de Montréal: la majorité des ses commissaires sont nommés par l'Etat.

Mais la situation paraissait plus absurde encore en période de crise. Tout se passait en marge d'eux.

Devant la défaillance des institutions, qui ne reconnaissent pas aux parents une délé-

gation directe auprès de l'autorité, qui ne leur permettent pas de participer directement à l'autorité, deux groupements de parents sont intervenus: l'Ecole des Parents du Québec, du côté des instituteurs de langue française, la Catholic Parents' League auprès des instituteurs de langue anglaise.

Ils ont dit en substance: Pour le bien des enfants, retournez en classe. Et nous demandons qu'on vous traite généreusement, et nous continuerons nos efforts en votre faveur et en faveur de nos enfants après que la crise actuelle sera terminée.

Ce n'était, ce ne pouvait être qu'un engagement moral, puisque encore une fois ni les parents en général, ni en particulier les deux associations en cause ne possédaient d'autorité directe.

Les instituteurs néanmoins ont reconnu que tel était bien le désir des parents de Montréal. Et la seconde médiation a réussi.

Il y avait, dans l'intervention des parents — ou plus exactement, des deux groupements qui ont eu le courage de les représenter — un double appel: appel aux instituteurs de rentrer en classe et par conséquent de faire prévaloir le bien commun des enfants, appel général à la pacification des esprits et à la justice.

Le premier a été entendu. Nous espérons que le second trouvera partout un accueil aussi favorable. Il serait nuisible de ressasser de vieux griefs: tout pourrait alors être remis en question, (car le geste des instituteurs n'est en rien une abdication). L'intérêt des enfants et du bien commun exige au contraire une franche coopération de part et d'autre.

Enfin bien des gens ont compris que le système qui prévalait à Montréal et à Québec est anormal.

Tandis que dans les autres commissions scolaires, l'autorité locale est désignée par les parents-propriétaires, dans les deux principales villes de la province les parents, en tant que tels, ne participent aucunement à l'autorité.

Il faudrait que la situation soit révisée. Les chefs de famille doivent obtenir d'avoir voix au chapitre. Leur rôle ne doit plus se résumer à mettre les enfants au monde, à les élever et à payer des taxes. Puisqu'ils ont la responsabilité première, ils ont droit d'avoir l'autorité première.

24-1-49 André LAURENDEAU



Comme on le voit par cette photo, le chef nationaliste allemand Otto Strasser poursuivait une active correspondance avec ses partisans demeurés dans la mère patrie. Mais les autorités alliées lui ont refusé la permission de quitter pour l'Allemagne son présent domicile de Bridgetown, dans la vallée d'Annapolis, en Nouvelle-Ecosse. Fondateur du parti nazi et du "Troisième Reich" avec Hitler, Strasser s'en était séparé plus tard pour mettre sur pied le "Front Noir", aux tendances socialistes plus marquées. Ayant fui sa patrie en 1933 pour le Portugal et trouvé refuge ici en 1941, il a trouvé moyen de créer à distance une "Ligue pour la résurrection de l'Allemagne". (Photo C.P.)

LETTERE DE QUEBEC

Une victime de la politique: la Chambre de Commerce des Jeunes

L'ingérence de la politique au sein de cet organisme — La démission de M. Drapeau — Il est encore temps de réparer

(Par Pierre LAPORTE)

Québec, 24. — La politique est une chose respectable, une chose nécessaire. Quand elle cesse de se mêler de ses affaires, elle risque toutefois de détruire des monuments respectables, des oeuvres édifiées au prix de mille sacrifices et qui avaient produit des fruits nombreux.

La dernière victime de la politique, c'est la Chambre de commerce des jeunes de Montréal. On a appris, en effet, avec regret, la démission de son président, M. Fernand Drapeau. Il se retire parce que l'équipe qu'il était chargé de diriger était divisée contre elle-même et que l'esprit de parti a causé dans ses rangs des ravages assez grands pour que l'on craigne la disparition complète de la Chambre cadette.

Ceux qui connaissent l'oeuvre de cette association, qui ont assisté à son ascension, qui ont vu quelle influence elle exerçait dans les milieux les plus influents, regretteront amèrement que le virus de la politique soit en train de la tuer.

Les initiés ont appris sans surprise la démission de M. Drapeau. C'était un aboutissement inévitable. Peu de gens savaient toutefois que le mal était si grand et que la Chambre, qui comptait il y a moins d'un an, plus de 2,500 membres, ne groupe plus que 400 ou 500 jeunes hommes d'affaires, dont la majorité peut-être sont mus par des considérations d'ordre politique

(suite à la troisième page)

L'Alliance protégera tous ses membres

A la demande de plusieurs associations et corps publics — Ils s'opposent cependant à toute sanction — Le vote pris vers trois heures ce matin — Les développements de fin de semaine

(Par Guy Lemay)

Une délégation de l'Ecole des Parents du Québec et de la "Catholic Parents League" de Montréal, a rendu visite au président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, Me Eugène Simard, ce matin, et à la suite de cette entrevue, le président a déclaré que ces deux associations avaient offert leur collaboration et que cette offre avait été acceptée par la Commission.

Me Simard était accompagné de tous les commissaires, sauf M. le curé Coursol. Selon le président, la délégation est venue ren-

dre visite aux commissaires afin de faire rapport de la rencontre qu'elle a eue hier avec le corps professoral. "Ces personnes nous ont fait part de l'engagement qu'elles avaient pris envers les professeurs, de venir nous voir. L'entrevue a été très cordiale".

Au sujet des sanctions, le président Simard a déclaré qu'il n'avait rien de plus à dire que ce qu'il a déjà dit. Il attend d'avoir des rapports complets de toute l'affaire avant de se prononcer.

Les instituteurs catholiques de Montréal ont décidé à la majorité de rentrer en classe, cet après-midi à 2 heures. C'est là le résultat des pourparlers de fin de semaine, et de démarches faites, aussi bien auprès de la Commission scolaire qu'auprès des instituteurs par différentes associations, dont l'Ecole des Parents du Québec et la "Catholic Parents League" de Montréal.

Le vote sur le retour en classe a été pris un peu après 2 h. 30, ce matin. Et quelques minutes plus tard, les instituteurs et institutrices décidaient de retourner à leur poste dès cet après-midi. L'assemblée d'hier, qui groupait plus de 1,500 instituteurs et institutrices des deux langues, s'est terminée quelques minutes après trois heures.

Les "grévistes" ont décidé de retourner en classe, mais avant de quitter la salle de l'Assistance Publique, où ils étaient réunis depuis 8 heures, dimanche soir, ils ont pris l'engagement solennel de s'entraider mutuellement, si l'un ou l'autre de leur confrère ou consœur était molesté et subissait des sanctions. Ils ont bien décidé à s'opposer à toute sanction que voudrait leur imposer la Commission scolaire et particulièrement le président Simard.

Engagement solennel

Voici l'engagement solennel qu'ont pris les instituteurs: "Pour le bien de notre profession, pour la protection de nos intérêts professionnels et individuels, nous proclamons notre solidarité et nous nous engageons, sans restriction pour l'avenir, à maintenir l'esprit d'entraide et d'appui mutuel et réciproque qui nous unit actuellement. Que Dieu nous soit en aide".

Par cet engagement solennel, les instituteurs et institutrices s'engagent à répondre au premier appel de l'Alliance et de la Fédération, si l'un des membres est molesté ou est la victime des sanctions.

Le président de l'Alliance, M. Léo Guindon, a assuré tous les professeurs que l'Alliance défendra ses membres jusqu'au bout, "même s'il faut répéter notre geste de cette semaine", a-t-il ajouté. "Je ne vois pas, dans le geste que nous posons ce soir,

un sujet à gêne et à abdication. Souvent la finesse d'un geste ne signifie pas toujours que l'on donne raison à un adversaire. La finesse de ce geste veut souvent dire que l'on déjoue ce même adversaire."

Les démarches

De nombreuses démarches ont été faites auprès des instituteurs et de la Commission scolaire de Montréal, au cours de la fin de semaine. Plusieurs associations et corps publics se sont engagés, à ce que l'on a appris, à travailler de concert pour "attendrir" le président Simard qui s'en tient toujours à sa première décision d'imposer des sanctions. Ces associations auraient même donné l'assurance morale aux instituteurs qu'il n'y aurait pas de sanctions. C'est sur la foi de ces promesses orales que les instituteurs ont décidé de retourner en classe.

Au cours de la séance d'hier soir, les professeurs ont reçu la visite des représentants de l'E-

(suite à la troisième page)

Appui de la C.T.C.C.

L'Exécutif de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada qui tenait, en fin de semaine, sa première réunion depuis l'arrêt du travail des instituteurs catholiques de Montréal a étudié les différents aspects de ce conflit.

Voici les conclusions auxquelles il en est arrivé:

A—La CTC est d'opinion que les réclamations des instituteurs sont fondées et raisonnables et que l'on devrait y faire justice sans délai.

B—La CTC regrette infiniment que la Commission scolaire de Montréal s'obstine à ne pas vouloir garantir, sans représailles, le retour au travail de tous les instituteurs et institutrices intéressés dans le différend. Elle ne connaît pas de grève qui se termine sans cette condition essentielle. Le refus équivaut en fait à vouloir perpétuer une grève que tout le monde déplore.

C—La CTC donne son entier appui à l'Alliance dans ses revendications actuelles et espère que la Commission scolaire revisera son attitude.

LA CONFEDERATION DES TRAVAILLEURS CATHOLIQUES DU CANADA

Gérard, Picard, président général
Jean Marchand, sec. général

L'ACTUALITE

Le Politburo en émoi

"Offensive russe de paix" mal reçue par les alliés

Togliatti et Cachin répètent, comme il y a huit jours, que Moscou ne veut pas la guerre — "L'heure n'est plus aux paroles mais aux actes"

Rome, 24 (A.P.). — Au cours d'un ralliement communiste à Rome, le chef communiste Palmiro Togliatti et son collègue français Marcel Cachin, ont repris leurs sensationnelles affirmations de la semaine dernière et soutenu à nouveau que la Russie désire la paix à tout prix et en a d'ailleurs besoin. Ils ont aussi, en même temps, dénoncé une autre fois les Etats-Unis, qu'ils accusent de préparer un nouveau conflit mondial, et demandé à tous les peuples de l'univers d'aider à préserver la paix mondiale. Plusieurs milieux

L'AMIANTOSE

L'article de M. Burton Ledoux sur l'amiantose, qui a paru dans "Le Devoir" de mercredi dernier, sera publié en plaquette la semaine prochaine. Elle se vendra 25 cents l'exemplaire.

Plusieurs personnes nous ont suggéré d'en faire une édition en langue anglaise, pour qu'elle puisse être répandue dans toute l'Amérique du Nord. Comme l'entreprise sera coûteuse, nous faisons appel à nos amis, pour qu'ils nous aident à la financer.

En fin de semaine avait lieu à Moscou une réunion urgente et archisécrète du Politburo, en vue d'étudier un événement grave: séance tellement secrète qu'elle ne demande encore comment il a bien pu savoir ce qu'il s'y est passé; mettons que ce soit un effet du... radar.

Ce qui avait ému les chefs soviétiques c'est une nouvelle venant de Québec, à propos de l'expulsion des communistes des postes de commandement des unités ouvrières, en vertu du nouveau projet de code du travail.

Quand le groupe fut réuni le camarade-maréchal Laurenti Béria prit le premier la parole. Comme vous savez, ce personnage, pendant plusieurs années, dirigea la police secrète, et aujourd'hui, comme ministre de l'Intérieur, il a encore la haute autorité sur cette puissante armée de la dictature soviétique: c'est donc un bonhomme qui s'y connaît dans les moyens d'assurer l'autorité maximum d'un gouvernement, et de tuer dans l'oeuf toute velléité réactionnaire.

"Camarades, a dit le maréchal en regardant sévèrement autour de la table, nous mériterions tous de passer en jugement pour sabotage. Si je vous ai convoqués d'urgence, ce n'est pas, nous le pensons bien, parce que les communistes sont exclus des postes de commandement des unités de la province de Québec. Nous avons l'habitude de ces interdictions capitalistes. Mais c'est à cause de la manière, et voilà où nous sommes tous coupables de sabotage.

de l'efficacité du gouvernement; grâce à un exercice de l'autorité qui est à la fois démocratique et ferme, sans complaisance pour le désordre, sans faiblesse pour l'illégalité, notre régime n'aurait pas de rival pour l'efficacité.

"Or, nous avons dormi, nous nous sommes reposés sur nos succès, et aujourd'hui nous avons la honte d'être dépassés. Voici ce que j'ai trouvé le premier ministre Duplessis: citation:

"Nonobstant toute disposition législative inapplicable, nul ne peut être officiel ou représentant d'une association d'employeurs ou de salariés (...)

"d) s'il approuve ou préconise le renversement ou le changement de l'ordre établi, du gouvernement ou de toute institution gouvernementale par la force, la violence, le terrorisme, le sabotage, ou autres moyens illégaux ou insurrectionnels."

"D'après les rapports qui m'arrivent de nos camarades canadiens, il paraît qu'avec ce texte le gouvernement serait en mesure de régler à son goût la grève comme celle des instituteurs qui a éclaté à Montréal la semaine dernière. Il suffirait pour cela de raisonner à peu près comme ceci: La Commission scolaire est une "institution gouvernementale" puisqu'elle dépend du gouvernement qui nomme la majorité des membres; la grève a pour but d'y faire un changement appréciable puisqu'elle a pour but des augmentations de salaires susceptibles de troubler son budget; et enfin, comme la grève est déclarée par les instituteurs, elle tombe dans la catégorie des "autres moyens illégaux."

"Donc, si mes renseignements sont fondés, le gouvernement provincial de Québec pourrait de cette façon destituer tous les officiers qui ont eu une part quelconque dans le recours à ce moyen illégal de la grève.

"Camarades, dans le plus grand secret, je me permets de lever ma conquête devant ce nommé Duplessis, qui, par une clause visant ostensiblement le communisme, sera en mesure de décapiter l'Alliance des professeurs de tous ses chefs, sans même avoir besoin de les traiter de communistes. Nous avions déjà trouvé bien des méthodes ingénieuses de disposer de nos adversaires, mais celle-là suscite mon admiration.

"Evidemment nous sommes inexcusables de n'avoir pu trouver cette formule nous-mêmes. Et pour éviter que nous nous laissions devancer par un vulgaire capitaliste dans l'art du bon gouvernement, je propose les mesures suivantes: 1° une purge de notre service de renseignements qui ne nous a pas prévus à l'avance de cette prodigieuse invention; 2° une purge de notre service de mise au point du régime démocratique qui n'a pas trouvé cela le premier; 3° l'envoi d'une équipe d'adesté et compétente dans la province de Québec afin d'étudier de près la carrière et les méthodes du nommé Duplessis en vue de nous approprier ses découvertes étonnantes."

M. Béria avait repris son siège, le camarade Staline tira une touche profonde de sa pipe, ce qui signifiait que la proposition était acceptée à l'unanimité.

RADAR

BLOCS-NOTES

Le procès par l'Actedron

C'est le nom sous lequel a toute chance d'être connu le procès que l'on a ou que, semble-t-il, à tout le moins, on avait l'intention de faire au Cardinal Primat de Hongrie.

Nous avons cité, vendredi, la substance d'une communication publiée par l'Il Quotidiano, un journal catholique de Rome, qui dénonçait la manœuvre et affirmait que l'Actedron est un produit chimique qui finit par détruire la volonté de ceux auxquels on l'administre. Le correspondant d'Il Quotidiano ajoutait:

Il y a une seule possibilité de défense contre cette diabolique tentative: c'est d'attirer l'attention de l'opinion mondiale, avant l'ouverture du procès, sur le fait que Moscou peut provoquer quelque confession théâtrale; car les victimes sont réduites à l'état d'épaves humaines, incapables de résister aux ordres qui leur seront donnés.

Les dépêches nous ont apporté depuis, sur ce point, de nouveaux et tragiques détails. L'hebdomadaire catholique anglais de Londres, The Tablet, a publié, vendredi, par exemple, un document, préparé par un prêtre qui vivait près du cardinal hongrois et qui dénonçait l'emploi de l'Actedron contre les prisonniers que l'on veut accabler, ainsi que ses effets.

Aujourd'hui, disait ce document, il est de connaissance générale, dans les pays occupés par les Soviétiques, que toute personne arrêtée par la police politique est privée de nourriture pendant quelques jours. Puis, pendant une semaine ou deux, le prisonnier reçoit du poisson salé, mais pas d'eau. Puis, quand l'infortuné prisonnier est à la veille de mourir de soif, quand il a perdu son sens du goût et qu'il est dans un état d'affaiblissement

(collapse) soudainement, on lui donne à boire.

Que ce soit de l'eau ou de la soupe, cela ne fait aucune différence, le prisonnier ne goûte plus rien et il ne ressent que une petite pilule a été dissoute dans ce liquide. La pilule du puissant destructeur des nerfs, l'Actedron.

Le texte fait observer que l'Actedron produit d'abord un puissant surcroît de résistance psychique. Mais ce surcroît est suivi d'une réaction qui paralyse en quelque sorte la victime, comme si elle était dans une transe hypnotique. Ni son jugement, ni sa mémoire ne fonctionnent plus. Elle est encline à obéir aveuglément aux ordres les plus légers et, psychologiquement, incapable de dire non à quoi que ce soit. C'est dans cette condition qu'elle est conduite à son procès.

Le texte de cette lettre a été officiellement communiqué, hier, aux fidèles de deux diocèses anglais.

L'ex-premier ministre devenu moine

Une brève dépêche de l'Agence Reuter, presque perdue dans les journaux de lundi dernier, annonçait la mort, survenue le 15 janvier, dans un monastère bénédictin de Belgique, de Dom Pierre-Célestin Lou Tseng-Tsian. Dom Pierre-Célestin était âgé de 77 ans. C'était l'un des plus hautes et des plus intéressantes figures de notre temps, l'un des hommes aussi dont la carrière avait été la plus étonnante et la plus étonnamment variée. Car, avant d'être prêtre et moine, Dom Pierre-Célestin avait occupé, dans la vie politique et diplomatique de son pays, des fonctions de premier plan; il avait été ambassadeur, délégué de la Chine à maintes conférences internationales, premier ministre et ministre des Affaires étrangères. Fils d'un Chinois protestant, le

futur Bénédictin ne s'était fait catholique qu'il y a un quart de siècle, à peu près. Il avait épousé une Belge, et c'est, quelque temps avant la mort de celle-ci, qu'il se fit catholique. Son entrée en religion marqua le terme et le couronnement de son ascension religieuse.

On devine l'effort qu'il lui fallut pour faire, passé la cinquantaine, des études latines et théologiques.

Rien ne le découragea, Souvenirs et projets

Dans un livre, Souvenirs et pensées, qu'il écrivit directement en français, qu'il publia en 1945 (trois éditions: 20 mars, 17 avril, 16 juin 1945), Dom Pierre-Célestin, sur la demande de ses supérieurs, résuma sa vie, sa carrière diplomatique et politique, ainsi que les projets qu'il formait pour l'avenir religieux de son pays.

L'homme politique, devenu moine, avait été très frappé du rôle joué, dans la propagation du bouddhisme en Chine, par un moine bouddhiste des temps anciens. Il lui semblait que les Bénédictins pourraient tenir, du point de vue de l'apostolat catholique, un rôle analogue. Il souhaitait les voir s'établir dans son pays et il rêvait surtout de l'adoption, par l'Eglise, du chinois littéraire comme langue liturgique. Il y voyait un facteur qui faciliterait singulièrement les progrès du catholicisme dans l'ancien Empire du Milieu.

Ce ne serait point, du reste, une pure innovation. Dans Souvenirs et Pensées, Dom Pierre-Célestin cite précisément ce passage d'une conférence de Mgr Costantini, ancien délégué apostolique en Chine, sur Mgr François Pallu, fondateur de la Société des Missions Etrangères de Paris (publiée à l'Osservatore Romano, le 25 janvier 1940):

En 1615, le Pape Paul V, en concordance avec le vœu de saint Robert Bellarmine, avait

(suite à la troisième page)

DANS NICOLET-YAMASKA

Le parti progressiste-conservateur est le parti de l'autonomie

C'est ce qu'a affirmé hier à Sainte-Monique, M. Renaud Chapdelaine, candidat de M. Drew

Les Trois-Rivières, 24 (D.N.C.) — M. Renaud Chapdelaine, candidat progressiste-conservateur à l'élection du 7 février dans Nicolet-Yamaska, a proposé hier soir aux citoyens de ce comté de donner un leçon aux chefs libéraux pour faire savoir à ceux-ci jusqu'à quel point l'électorat québécois a désapprouvé la mobilisation après des promesses solennelles et contraires de vingt-cinq ans, les rationnements du temps de la guerre, les impôts et les incursions d'Ottawa dans le domaine des provinces.

Le ralliement des partisans de M. Chapdelaine a eu lieu à la salle paroissiale de Sainte-Monique, près de Nicolet, sous la présidence conjointe de MM. les maires Antonio Desrochers, du village, et Joseph Rousseau, de la paroisse.

Ont prononcé des discours à la même assemblée, MM. le notaire Emile Boiteau, ancien député de Bellechasse, Noël Dorion, C.R. de Québec, ancien candidat à Québec contre M. St-Laurent, M. Alfred Gaudet, maire de Nicolet, et M. Camille

Roy, cultivateur de Nicolet-Sud. "J'ai trouvé dans le programme du parti progressiste-conservateur, a dit M. Chapdelaine, un article qui m'a particulièrement plu, celui qui porte sur l'autonomie provinciale. Je veux aller à Ottawa pour aller dire ce que pense là-dessus la province de Québec. Cette autonomie provinciale a été égarée jusqu'ici grâce aux efforts conjugués de MM. Duplessis et Drew, aussi à ceux de M. MacDonald, ancien ministre de M. King devenu premier ministre de la Nouvelle-Ecosse. Il faut que cette lutte contre les centralisateurs se continue, si nous voulons garder pour nous les prérogatives si chèrement acquises par nos pères."

M. Chapdelaine a comparé l'effort des chefs libéraux d'Ottawa pour centraliser à l'attitude de lord Durham, qui, envoyé d'Angleterre au pays après les troubles de 1837, a proposé et obtenu du roi la création d'un gouvernement d'union, dont l'objectif était de noyer l'élément canadien-français.

A L'ORATOIRE

Les fiançailles canoniques

Mgr l'archevêque a présidé la cérémonie, hier soir

Pour la huitième année consécutive, la cérémonie des fiançailles canoniques a eu lieu à l'Oratoire Saint-Joseph, hier soir. Comme par les années passées, Son Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, présidait.

Cent couples se sont fiancés hier soir, en présence de nombreux parents et amis qui remplissaient la crypte. Avant la cérémonie des fiançailles, le R. P. Marcel-Marie Desmarais, O.P., a clôturé sa série d'instructions commencées jeudi soir, sur les fiançailles. Après cette instruction, il y eut chant en commun, bénédiction des anneaux et des cierges.

Pour l'accomplissement du rite des fiançailles, les fiancés, vinrent à la balustrade où Son Excellence procéda selon le rituel. Il était assisté des RR. PP. Alfred Charron, supérieur de l'Oratoire, et Léonidas Moreau, vice-supérieur.

Pendant l'engagement solennel des fiancés, des chants furent exécutés par le quatuor du collège Notre-Dame, sous la direction du R. F. Ubald Barr, C.S.C. Le R. F. Remi Comeau, C.S.C., touchait l'orgue.

La grève des instituteurs

Quand le dernier couple fut passé, Son Excellence prononça une brève allocution. Il félicita les fiancés d'être venus mettre leur projet de fonder un foyer sous la protection de saint Joseph, et il leur offrit ses meilleurs vœux de bonheur. Son Excellence termina en demandant à toute l'assistance de ferventes prières pour le règlement du grave problème de la grève des instituteurs catholiques de Montréal. Après son allocution, Mgr Charbonneau a officié au salut du T. S. Sacrement. Il était assisté des RR. PP. Georges Bergeron et Pierre Poisson, C.S.C.

Deux vols à main armée

La police recherche deux jeunes gens qui ont commis un vol à main armée, vers les 9 h, hier soir, au magasin *nut Cracker Shop*, 2167a rue Ste-Catherine ouest, et se sont enfuis avec une somme de cent dollars.

L'un des bandits est entré dans le magasin, le visage partiellement masqué, tandis que l'autre tenait la porte ouverte. L'homme masqué ordonna à la caissière, Mlle H. Gauthier, de vider la caisse. Puis il s'enfuit, à pied, avec son compère.

Deux hommes ont aussi volé un chauffeur de taxi, à la pointe du revolver, hier matin, au coin des rues Wellington et Marguerite-Bourgeoys; ils se sont enfuis avec l'auto et une somme de \$22.

Le chauffeur, Lucien Lévesque, 25 ans, 11,104 avenue Bruxelles, Montréal-Nord, a expliqué à la police qu'il avait ramassé ses deux "clients" au coin des rues St-Laurent et Ste-Catherine.

Ces congédiements aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 24 (D.N.C.) — Les officiers et représentants canadiens de l'union internationale des ouvriers d'usines à papier, réunis ici en fin de semaine, ont protesté au nom du local 370 des employés de la Dominion Foils (Canada) Ltd, Cap de la Madeleine, contre le congédiement d'un grand nombre d'entre eux, plus précisément contre l'Aluminum Company of Canada, qui fournit du matériel à la Dominion Foils.

A l'issue de leur dernière réunion, ils nous ont remis le communiqué que voici: "Il y a déjà, aux Trois-Rivières et au Cap de la Madeleine, 2,500 et plus d'ouvriers sans emploi. Le congédiement de 185 employés de la Dominion Foils est dû à une réduction de 44,5% des approvisionnements d'aluminium à cette compagnie, ce matériel étant fourni au total par l'Aluminum Company of Canada. L'Aluminum Company of Canada prétend que cette réduction est rendue nécessaire à cause du manque d'énergie électrique. Cependant durant les mois d'octobre et novembre, l'Aluminum a expédié 1,325,000 livres d'aluminium à la Tchécoslovaquie, et 1,543,000 livres à la Pologne, ces deux pays étant des pays communistes."

Seulement 3% des exportations d'aluminium du Canada brut outre-mer suffirait à maintenir le plein rendement à la Dominion Foils, assurant ainsi à tous ses employés leur gain régulier."

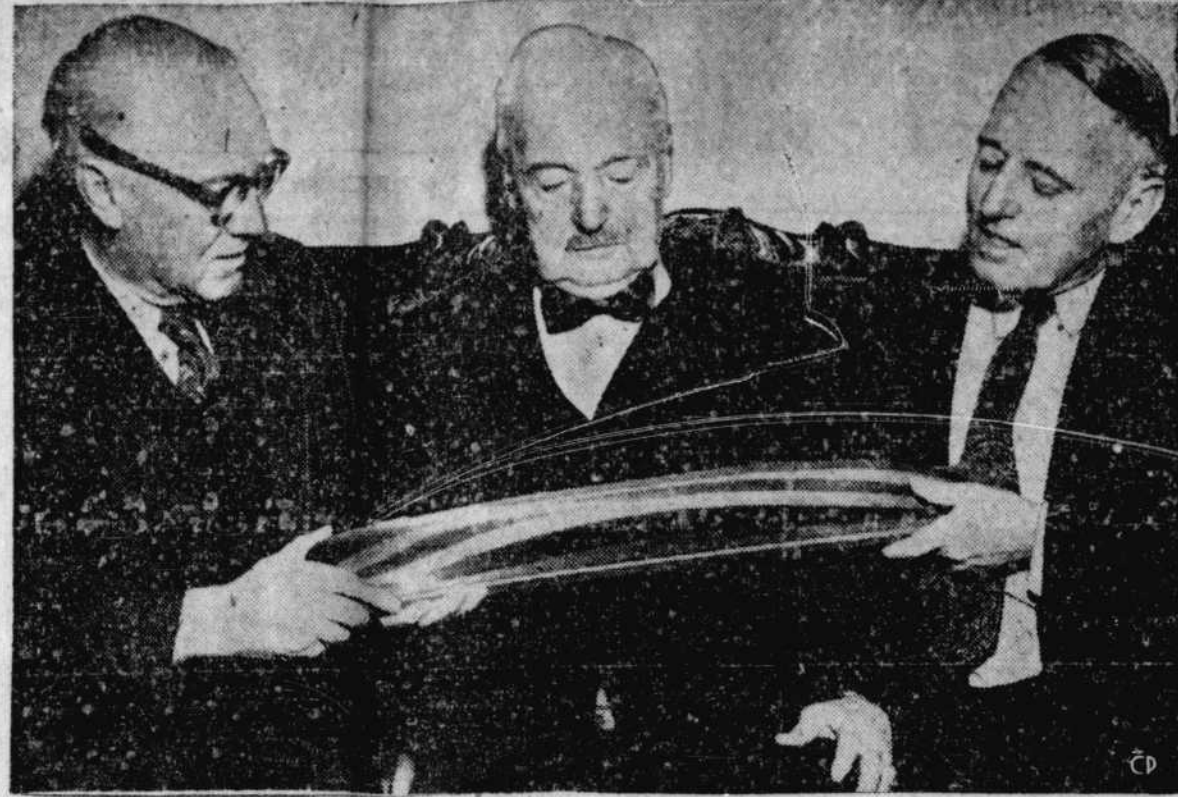
Pensée du jour

(Texte préparé par la Société catholique de la Bible)

FAITES CA... ET VOUS VIVREZ!

Je vous ai donné l'exemple, afin que, comme j'ai fait, vous fassiez aussi vous-même. En vérité, je vous le dis: un serviteur n'est pas plus grand que son maître, ni un envoyé plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous comprenez ces choses, heureux serez-vous, pour que vous les pratiquiez. (Jn 13, 15-17)

Dans toutes les initiatives et les efforts pour se sauver et sauver les autres, dans toute sa vie, le disciple doit suivre les exemples du Christ. Car il ne suffit pas de connaître les enseignements de Jésus, il faut aussi les mettre en pratique.



Le capitaine John Carnegie, de Kingston, Ontario, qui est peut-être le doyen d'âge des navigateurs marchands ayant exercé leur carrière sur le fleuve Saint-Laurent, vient de célébrer son 94ème anniversaire de naissance. On le voit ici discutant la construction d'une maquette de navire avec ses deux fils: Kenneth (à gauche), surintendant de la Canadian Press à Ottawa, et Roy (à droite). (Photo C.P.)

Lettres au Devoir

La grève des instituteurs

Trois-Prêtres, 19-1-49

M. Gérard F. on, directeur, Le Devoir, Montréal.

M. le Directeur,

A titre d'instituteur et de lectrice assidue du Devoir, je tiens à féliciter votre journal de la manière impartiale avec laquelle il a présenté les développements de la grève des instituteurs de la métropole.

Des félicitations particulières à votre journaliste, M. André Laurendeau, pour la rédaction des articles des 14 et 18 janvier, en regard de ladite grève; on n'est jamais ni trop franc, ni trop précis lorsqu'on se fait l'éclaircisseur de l'opinion publique.

Trop longtemps on a cru qu'il fallait traiter comme des élèves, ces personnes (les instituteurs) qui se mêlent aux élèves, mandats, dépendant eux aussi, d'une triple autorité: celle de l'Eglise, de l'Etat, de la Famille.

M. le directeur, votre journal d'une tenue impeccable, est lu avec intérêt, et je lui souhaite pour 1949, le tirage le plus abondant qu'il n'ait connu.

Au nom de mes amies, qui partagent sans restrictions mes opinions concernant l'attitude du Devoir, je l'en remercie, et j'exprime le vœu de le voir s'inscrire toujours davantage à toute cause sérieuse.

Bien à vous,

Marguerite ROUX

282 Radisson, T.R.

Les valets

Shawinigan, le 17 janv. 1949.

M. Gérard Fillon, directeur, LE DEVOIR, Montréal.

Monsieur le directeur,

Il me semble que j'ai lu dans votre journal, la semaine dernière, une déclaration d'un Anglo-Canadien disant qu'il se trouve parmi les Canadiens français un bien trop grand nombre de valets à s'occuper de prendre et de défendre les intérêts anglosaxons canadiens, tout comme s'ils ne voyaient pas intelligemment à leurs propres affaires.

Voici le dernier chef-d'œuvre de notre valetaille, qui vous a peut-être échappé ou qui peut bien aussi, vous avoir laissé fort indifférent.

La Presse - p. 8, janv. 13-49. A Outremont, Ph. V. Marchand, qui a formé un Comité de Vigilance, déclare au Conseil Municipal:

"Le premier article du programme du Comité de Vigilance consistera à faire campagne en faveur de l'élection d'un maire de langue anglaise. IL Y A ASSEZ LONGTEMPS que le premier magistrat de notre municipalité est de langue française. La population anglaise, qui est très représentative, mérite d'avoir une juste et équitable part dans l'administration municipale. D'ailleurs, ce serait un geste digne de mention et qui servirait à assurer l'unité et la concorde. Il ne faut pas oublier, non plus, qu'Outremont compte 50% d'Israélites et ceux-ci devraient avoir droit à deux échelons."

Je voudrais bien me voir expliquer comment il se fait que des Canadiens français puissent mener tant de Juifs et tant d'Anglais! Comment, aussi, un Canadien français peut arriver à pouvoir tenir un tel langage!

Il me semble que seule la Conquête, avec les dividendes qu'elle distribue en politique, peut produire d'aussi grossiers valets.

Que vous en semble-t-il? Et dans votre république, qu'en ferez-vous?

Entre temps, je vous présente, monsieur le directeur, mes salutations empreintes.

Eudore BOULANGER.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

La couleur du temps...

Un appel

Lundi, 17 janvier 1949

Aux lecteurs chrétiens du Devoir:

A force d'entendre parler de charité et d'aide aux Canadiens français, il nous semble que nous pourrions, nous inspirant du précédent d'une ville européenne, ouvrir tel même à Montréal, une maison à la disposition des vieux ménages ou des veufs qui sont sans foyer ou ne dépendent que de leur maigre pension de vieillesse. Cette maison d'accueil serait alimentée matériellement par les aumônes des âmes charitables et les pensionnaires en état de subvenir à la maison. Actuellement, une cinquantaine d'âmes bénévoles pourvoient à l'entretien de ce foyer, il ne manquerait que le terrain (à proximité de l'eau et de l'électricité) et même une maison. Aussi nous espérons rejoindre par ces lettres cette personne ou ces personnes que Dieu s'est choisies et qui ont choisi Dieu et ses pauvres.

Les bienfaiteurs coopéreraient à l'incorporation nécessaire par la loi civile.

Pour communication:

Stanislas Rivest,

8361 Nicolet,

Saint-Michel, Montréal.

Tel. CL. 1278.



Livraison immédiate

POMMES MacINTOSH de FRELICHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH EXTRA-FANCY. Livraison IMMEDIATE. Donnez votre commande \$2.89 dès aujourd'hui. Le 1/2 minot.

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE Pharmacien, Propriétaire LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL AU MONDE

Signalon JOUR et NUIT: HA. 7251

DEMANDEZ L'EAU MINERALE NATURELLE DU BASSIN DE

VICHY SOURCE CAMILLE

Aide à soulager indigestions, goutte, douleurs rhumatismales, maux de tête, et autres maux. En Vente chez votre Pharmacien AGENT GENERAL POUR LE CANADA J. ALFRED OUMET Montréal

Les accidents de la fin de semaine

Cinq personnes ont été blessées dans trois accidents, durant la fin de semaine. Dans deux cas, les automobilistes se sont enfuis après avoir frappé leurs victimes.

John McCarthy, 42 ans, 5429 rue Hutchison, a été renversé par une auto peu avant 3 heures, samedi matin, en face de sa demeure. Il souffre d'une fracture de la jambe et on l'a transporté à l'hôpital, sans que l'automobiliste se soit donné la peine d'arrêter.

Jean-Paul Sheehan, 24 ans, 4174 Colonial, a été frappé par une automobile, en face de 4117 rue St-Dominique, vers 9 heures du matin, samedi. Encore là, l'automobiliste ne s'est pas arrêté après l'accident. On a transporté la victime à l'hôpital St-Luc, où elle souffre de blessures à la tête et aux jambes.

Dans le troisième accident de cette fin de semaine, M. et Mme Bernard Ouellette, 2083 rue Tupper, ainsi que leur fils Euclyde, âgé de 4 ans, ont subi de légères blessures lorsque la voiture dans laquelle ils se trouvaient est entrée en collision avec une autre automobile conduite par M. Laurent Daigneault. L'accident s'est produit de bonne heure diman-

che matin, au coin des rues Ontario et Montgomery.

Samedi matin, on a transporté à la morgue le corps de Mme Jean Turner, 58 ans, trouvée sur le plancher de son appartement où il gisait depuis 4 ou 5 jours. Dans le même appartement se trouvait la sœur de la victime, Mary, 50 ans, que l'on a transportée à l'hôpital Général, souffrant d'une maladie cardiaque. Les deux sœurs habitaient à 2037 rue Centre. Enquête du coroner ce matin.

Société canadienne d'Histoire naturelle

La Société canadienne d'histoire naturelle convoque ses membres en séance spéciale pour le mardi, 25 janvier 1949, à 8 h. 30 p.m., dans l'amphithéâtre du Jardin botanique, 4101 est, rue Sherbrooke, Montréal. M. Jacques Rousseau, président de la Société canadienne d'histoire naturelle, présentera la conférence, M. Robert Rummily, écrivain.

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

168 est. Ste-Catherine Ecoutez le jeudi

Livraison partout directement de notre serre-chaud. C.H.P.P. 12 h. 25

PL. 1786-1787 12 h. 30

10% d'escompte aux communautés religieuses.

DERNIERS DEVOIRS

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

Geo. VANDELAC Ltée

120 est. rue RACHEL, Montréal — BE. 1717

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 432 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditrice-propriétaire. Directeur-gérant, Gérard Fillon.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est seule autorisée à faire l'emploi pour réimpressions de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et aux agences Reuters et Canada Press, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulières ou "Devil" sont également réservés.

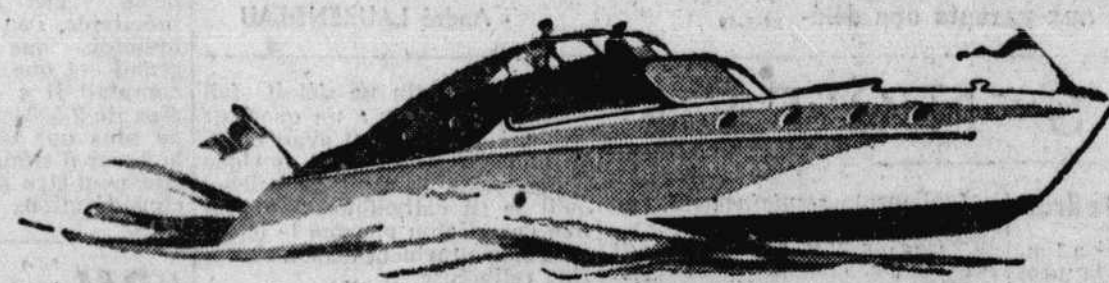
Abonnement par la poste:

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$8.00
Montréal et banlieue	11.00
Etats-Unis et Empire britannique	10.00
Union postale	12.00
EDITION DU SAMEDI	
Canada	3.00
Etats-Unis et Union postale	4.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal. Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministère des Postes, Ottawa.

Téléphone: BELair 3361

Il y en a qui diront...
"Elle a les lignes élégantes d'un rapide bateau de plaisance!"



Elle s'en vient
LA NOUVELLE
CHEVROLET
POUR '49

C-149F

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

DES CHATELETS AUTOS LIMITEE
4590, rue St-Denis

LEDUC AUTOMOBILE (Canada) Ltd.
3421, ave du Parc (près rue Sherbrooke)

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bannantyne, Verdun, Qué.

ROBITAILE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie



LESAGE
SAINT-THÉRÈSE P.Q.

LE DEVOIR

MONTREAL, LUNDI 24 JANVIER 1949

Tirage certifié par
l'Audit Bureau of Circulations

Le système de transport de Régina désorganisé par un violent incendie

Quarante-quatre des 60 véhicules que possédait cette ville sont détruits — \$1,000,000 de dommages

Régina, 24 (C.P.). — La ville de Régina est privée de 75% de son système de transport en commun à la suite du terrible incendie qui s'est déclaré hier. Les bureaux de la compagnie des transports, ainsi que de nombreux véhicules ont été détruits. On estime dès à présent les dégâts à \$1,000,000.

Les flammes se propagèrent dans les hangars où étaient stationnés les "trolley-bus" de la compagnie. La journée d'hier étant un dimanche, le personnel était réduit à son strict minimum et il fut impossible de ne sortir aucun des véhicules du hangar en flammes.

La préférence aux candidats bilingues dans les examens du service civil

Un projet de loi de M. Bona Arsenault

Ottawa, 24 (D.N.C.). — M. Bona Arsenault, député libéral de Bonaventure, vient d'inscrire au feuillet de la Chambre des Communes un projet de loi qui aurait pour effet d'accorder une préférence aux candidats bilingues dans les examens du service civil. Cette préférence serait assimilable à celle dont bénéficient les anciens combattants.

Le bill Arsenault ne consacre pas encore l'égalité des deux langues officielles en exigeant la connaissance du français et de l'anglais de la part de tous les candidats à des postes administratifs. Son adoption n'en constituerait pas moins un grand pas en avant en accordant cette préférence aux candidats bilingues. Le projet de loi vise à modifier la loi du service civil en ajoutant à l'article 29 une troisième

La Grande-Bretagne consent enfin à reconnaître Israël

Londres, 24 (A.P.). — D'après une source gouvernementale d'information, le cabinet britannique vient d'approuver formellement la reconnaissance "de facto" de l'Etat juif d'Israël par la Grande-Bretagne. L'informateur ajoute que Londres fera connaître cette décision publiquement d'ici quelques jours, et probablement quand le secrétaire du Foreign Office, Ernest Bevin, reprendra le débat sur la Palestine devant les Communes après-demain, mercredi. On croit savoir que le Royaume-Uni retardait cette proclamation officielle de façon qu'elle concorde

Les instituteurs retournent en classe

(suite de la première page)

cole des parents du Québec et de la "Catholic Parents League" de Montréal. Les représentants de ces deux groupements étaient Mme Jean Panet-Raymond et MM. René Vallierand, ainsi que MM. Magnus Seng et John Howlett. Au nom de l'Ecole des parents, Mme Panet-Raymond a fait la demande suivante aux instituteurs:

"L'Ecole des parents du Québec vous fait une demande au nom des parents, comme parents, et pour les enfants: vos enfants, nos enfants."

"Pour le bien des enfants de Montréal, nous vous demandons de retourner en classe. Nous nous engageons, conjointement avec la 'Catholic Parents League' de Montréal, en ce moment, par la voix des instituteurs de langue anglaise, nous nous engageons, de la part de la Commission des écoles catholiques de Montréal, aussitôt que vous serez retournés en classe, pour leur demander, au nom des parents, que l'on vous traite aussi généralement que des instituteurs catholiques peuvent être traités par l'autorité catholique. Nous promettons de plus que nous continuerons, en faveur de nos enfants après que la crise actuelle sera terminée."

Après cette demande aux instituteurs, l'exécutif de l'Alliance et de la Fédération s'est retiré pour s'habiller. Environ une heure plus tard, il revenait dans la salle pour annoncer aux instituteurs la décision qui venait d'être prise. L'Assemblée a ensuite accepté ou rejeté la proposition de retour à l'école.

Le président de l'Alliance, M. Léo Guindon et le président de la "Fédération", M. Michael Collins, chacun de leur côté, ont exposé clairement la situation actuelle.

L'Assemblée en a discuté pendant plus d'une heure pour en suite prendre le vote avec le résultat que l'on connaît.

Lettre de Québec

(suite de la première page)

M. Drapeau a dit qu'elles avaient atteint le chiffre effrayant d'environ 2,000.

On imagine un peu quels doivent être les problèmes financiers d'un organisme dont le revenu subit une coupure d'environ \$30,000. Toutes les réserves accumulées par les administrations précédentes suffiront à peine à combler le déficit que l'on peut facilement prévoir.

La politique, dans son sens péjoratif, aura donc rendu un bien mauvais service aux jeunes hommes d'affaires de Montréal. Elle a ruiné, ou peu s'en faut, l'influence de leur groupement le plus vivant, le plus actif, le plus écouté.

Quels sont les responsables? Jusqu'à preuve du contraire les chefs de l'Union nationale n'y sont pour rien. M. Duplessis a été consulté il y a plusieurs mois par un homme très influent, capable de connaître le véritable sentiment du premier ministre et il est revenu convaincu que le chef du parti n'avait jamais demandé, ni même souhaité pareille invasion.

Il est assez intelligent pour comprendre qu'une Chambre de commerce aménage, sans influence, endettée, ne vaudrait pas cher au point de vue politique.

Les responsables de l'assassinat de la jeune Chambre? Des membres de l'Union nationale qui ont voulu "faire du zèle", marquer de bons points au tableau d'honneur de leur parti. Ils ont malheureusement trop bien réussi.

C'est l'assassinat de quinze années de succès; c'est toute une tradition de largeur d'esprit, d'indépendance politique, de désintéressement, qui est en passe de disparaître.

Nous osons croire que la Chambre de commerce des jeunes de Montréal donnera un coup de barre dans la bonne direction. Tout le monde le souhaite, même les politiciens bien pensants. Les politiciens bien pensants, si ce n'est de jeunes de vingt-cinq à trente-cinq ans ne savent oublier leurs querelles politiques et travailler la main dans la main à leur avancement commun.

Pas de passes aux communistes

L'assistant-directeur de la police provinciale, M. Hilaire Beauregard, déclarait, en fin de semaine, que l'on ne donnait pas de cartes de presse aux journalistes communistes.

Il commentait la nouvelle qu'à Montréal, on fait signer aux journalistes, une déclaration attestant qu'ils ne sont pas partie d'un parti communiste, avant de leur remettre une passe officielle.

La procédure n'est pas la même; M. Beauregard précise qu'il n'est pas besoin de soumettre les journalistes locaux à de telles formalités parce que la police connaît bien ceux qui sont communistes et parce qu'elle examine soigneusement le dossier de tous ceux à qui l'on donne des passes.

Augmentation des prix du charbon

La plupart des marchands détaillants de charbon vont augmenter leurs prix, à partir d'aujourd'hui.

Tous les genres de charbon, excepté les plus petits, vont se vendre à 40 cents plus cher la tonne. Le buckwheat numéro 2 et numéro 3, se vendra à 35 cents plus cher la tonne. A Ottawa, l'augmentation générale a été de 30 cents la tonne.

Ces augmentations sont suite à celles que les marchands grossistes ont imposées, à cause de la hausse des frais de transport sur les chemins de fer américains.

Cette décision, comme l'a expliqué le président de l'Alliance, hier soir, n'est pas grave. Ce n'est qu'une formalité légale à laquelle il fallait s'attendre.

Au cours de la fin de semaine, aussi, l'exécutif de la Corporation générale des instituteurs et institutrices de la province de Québec s'est réuni à Montréal. La Corporation a accordé son appui moral et financier à l'Alliance pour l'aider à continuer la lutte. Samedi, cependant, comme l'exécutif siégeait au Plateau, le président de la Commission scolaire a fait savoir aux délégués qu'ils avaient dix minutes pour évacuer la salle. Les séances se sont continuées à la salle Saint-Stanislas.

Mise au point

M. Michael Collins, président de la "Fédération of English Speaking Catholic Teachers", a déclaré que les chiffres, quant aux salaires des instituteurs, publiés dans les annonces de la Commission scolaire, au cours de la semaine dernière, n'étaient pas conformes aux faits.

M. Collins a déclaré que seuls les salaires maximums étaient mentionnés par la commission et qu'elle ne faisait aucun cas des salaires moins élevés et minimums. Il a donné comme exemple que la Commission soutenait que 574 instituteurs, sur 1,070, recevaient \$2,100 et plus. La vérité, a dit M. Collins, c'est que 915 instituteurs, sur 1,070 reçoivent \$2,100 et moins. Il y en a même qui ne reçoivent que \$1,300, après toutes les déductions. Il ne reste en réalité que \$1,170, soit \$22.50 par semaine.

IL EST CONDAMNÉ A DEUX ANS DE PENITENCIER



Jules Siont, de Loretteville, qui, auparavant, avait été trouvé coupable de conspiration séditionnaire pour avoir incité les Indiens du pays à ne pas se soumettre aux lois des gouvernements fédéral et provinciaux, a été condamné, samedi matin, à deux ans de pénitencier, soit en l'occurrence la peine maximum. L'hon. juge G. F. Gibbons, de la Cour supérieure, qui présidait le tribunal, a prononcé la sentence en disant qu'il était entièrement d'accord avec le jury relativement à la culpabilité de Siont. "Je trouve, de dire le juge, que le verdict est très bien fondé". De plus, il est d'avis que la propagande à laquelle Siont est lié est fautive, méchante, dangereuse et au plus haut point répréhensible. — (Photo C. P.)

L'élection d'hier au Japon est une rebuffade pour les alliés

Triomphe pour le parti opposé au contrôle sévère du pays par les occupants américains — Les communistes nippons deviennent aussi une force politique

Tokyo, 24 (A.P.). — Les reports encore incomplets de l'élection législative générale tenue, hier, au Japon, montre que le sentiment public en ce pays tend à se porter vers les extrêmes du panorama politique. Le parti libéral-démocrate du premier ministre Chiquero Yochida, qui est en réalité un parti ultra-conservateur, a en effet obtenu à lui seul 252 sièges, soit 100 de plus qu'il détenait avant l'élection. Pour la première fois depuis la fin de la guerre, un parti politique nippon obtient donc une majorité parlementaire suffisante pour gouverner. Ce parti a pour programme une diminution croissante des contrôles économiques imposés par suite de l'occupation américaine au Japon. En même temps, les communistes, qui ne possèdent jusqu'ici que 4 sièges, en ont remporté 33, ce qui donne à leur parti, pour la première fois, un rôle politique d'avant-plan.

Quant au parti social-démocrate, qui avait détenu l'avantage au moment de l'armistice, et aux autres petits partis ils ont subi de telles pertes qu'il se peut que plusieurs d'entre eux disparaissent entièrement.

Ces résultats peuvent être regardés comme une rebuffade aux tentatives d'imposer un contrôle économique au Japon, de façon à hâter son établissement. Le parti de Yochida, qui représente la grande industrie nipponne, s'est toujours opposé à ce contrôle et à un assouplissement de la loi du sabotage. Assez curieusement, son adversaire, le communisme, présentait un programme presque semblable mais exprimé de manière beaucoup plus violente. Les communistes faisaient surtout campagne contre les réquisitions de la pléiade des prix et l'interdiction de toute grève industrielle. Toutes ces mesures avaient été appliquées par Tokyo sur l'ordre exprès du gouvernement militaire allié, le général MacArthur. Il se peut que le vote ait été influencé par les derniers événements de Chine, où la poussée des armées communistes a forcé le président nationaliste Tchang Kai-chek à démissionner sans le dire et à fuir sa capitale, Nankin.

On ne possède encore de résultats pour que 443 sièges sur 466 à la Diète (Chambre des députés), où l'alignement est pour l'heure le suivant:

Libéraux-démocrates: 252 sièges, 5,555,000 voix;
Démocrates, 66 sièges, 1,546,000 voix;
Social-démocrates, 48 sièges, 1,576,000 voix;
Communistes, 33 sièges, 1,148,000 voix;
Coopérateurs - populistes, 13 sièges;
Petits partis divers, 19 sièges; Indépendants, 12 sièges. Les trois derniers groupes de cette liste se partagent 1,987,000 voix.

Tokyo, 24 (A.P.). — Comme dans tous les scrutins politiques, qui ont coutume de présenter des étrangetés de ce genre, des votes sont allés, hier, à l'élection générale au Japon, à des personnes qui n'y étaient nullement candidats. C'est ainsi qu'un enregistré — et annulé — cinq votes pour l'ancien chef nationaliste Hideki Tojo, trois pour sa veuve, un pour l'empereur Hirohito, un pour le général MacArthur et même un pour le président chinois Tchang Kai-shek.

EAST-BROUGHTON

Parlez-nous de l'amiante

Un article du "Front Ouvrier" — Les parties en cause "se rendront compte qu'un silence prolongé de leur part contribuerait à donner aux accusations de M. LeDoux et du "Devoir" une force singulière"

M. Réginald Boisvert, rédacteur en chef du Front Ouvrier, publie dans la dernière édition de ce journal un éditorial dont voici le texte (les sous-titres sont de nous):

"Un village de trois mille âmes étouffé dans la poussière". Tel est le titre que "Le Devoir" de Montréal affichait, mercredi 12 janvier. Le même journal publiait ce jour-là en huit pages entières un article de monsieur Burton LeDoux, dont on se rappelle les révélations retentissantes sur l'affaire de la silicose à Saint-Remi d'Amherst.

Cette fois encore, monsieur LeDoux s'attaque à une maladie industrielle des poudrons. Il s'intéressait au sort des ouvriers qui travaillent dans l'industrie de l'amiante.

DOSSIER IMPRESSIONNANT

Ce document, auquel aucun autre journal, aucune voix autorisée n'a fait écho, à notre connaissance, est pourtant une pièce de la plus haute importance. L'auteur y expose, comme exemple, le cas d'un village du pays de l'amiante, East Broughton, et des méfaits que la poussière d'amiante a exercés sur sa population.

Le dossier qu'il ouvre ne manque pas d'impressionner. Il y est question d'un "manque révoltant d'hygiène élémentaire", de "chantage" exercé par une compagnie contre toute

la population d'un village d'inaction de la part du gouvernement provincial.

NEGIGENCE COUPABLE

L'auteur accuse nettement l'employeur, la "Quebec Asbestos Corporation", de négligence coupable, et le ministère provincial de la santé d'une inattention injustifiée.

Monsieur LeDoux ne parle pas de moins de vingt-quatre ouvriers qui, à un degré ou à un autre, auraient été victimes de "cet état de choses". Il a choisi, sur les vingt-quatre, cinq cas représentatifs dont il nous donne l'histoire détaillée.

Fait particulier, il affirme que la Philip Correy Mfg. Co., propriétaire de la "Quebec Asbestos Corporation", opère aux Etats-Unis avec des procédés qui protègent assez bien ses ouvriers d'outre-frontière, alors que chez nous, elle ne prend aucune précaution contre cette maladie incurable.

INCURABLE MAIS EVITABLE

Tout le long de son exposé, monsieur LeDoux revient souvent sur le même thème: "L'amiante est incurable, mais évitable." Il ne demande donc pas qu'on guérisse les ouvriers déjà atteints, mais surtout qu'on protège ceux qui sont encore en bonne santé et qui contracteront à peu près infailliblement la terrible maladie.

Tel que présenté actuellement, le projet est absolument inacceptable

Une déclaration du président de la C.T.C.C., M. Picard — "Un recul d'au moins un quart de siècle en matière de législation industrielle — Les autres organisations ouvrières sont du même avis

Dans une déclaration qu'il nous faisait parvenir ce matin, M. Gérard Picard, président général de la Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, déclare que le projet de Code provincial du travail, tel qu'élaboré par M. Barrette, est "absolument inacceptable" et que la C.T.C.C. espère pouvoir soumettre son point de vue en détail prochainement.

Voici le texte complet de la déclaration de M. Picard:

Blocs-notes

(suite de la première page)

accordé à la Chine l'usage de la langue littéraire chinoise pour la liturgie, qui aurait suivi le rite latin. La concession n'a pas été mise en acte.

Nous ne savons ce qu'a pu faire ou voir avant de mourir le grand homme qui vient de disparaître; mais peut-être a-t-il directement aidé à jeter les bases d'un nouvel et grand avenir.

Dom Pierre-Célestin et le roi Albert

Au cours de ses longues missions en Europe, l'ancien ambassadeur s'était fait, comme bien l'on imagine, de nombreuses relations. L'une des amitiés dont il paraît avoir été le plus fier est celle dont l'honneur lui est attribué de Belgique, le Roi Charles, comme disaient l'affection et la gratitude de son peuple.

Souvenirs et Pensées est précédé de la reproduction d'une lettre autographe du Roi Albert, datée de Bruxelles (16 octobre 1927).

Le Roi disait à l'homme d'Etat et au diplomate chevronné, devenu simple novice bénédictin:

"C'est avec émotion que j'ai lu le touchant hommage que vous rendez à la mémoire de la regrettée Mme Lou, ma compatriote, dans la lettre que vous m'avez adressée au moment de votre entrée dans l'ordre illustre de Saint-Benoît."

J'apprécie beaucoup la preuve de confiance que vous me donnez en me faisant part des sentiments si élevés qui ont contribué à votre sainte vocation.

Le souvenir de la mission diplomatique que vous avez remplie, en 1914, auprès de mon Gouvernement, m'est resté présent, ainsi que votre sympathie à l'égard de la Belgique."

Se consacrer entièrement au service de Notre-Seigneur confère seul, à ceux qui sont touchés de la Grâce, la paix de l'âme qui est le bonheur suprême ici-bas.

En me recommandant à vos prières, mon Révérend Père, je tiens à vous assurer de ma plus profonde estime.

ALBERT

La lettre, on en conviendra, fait autant d'honneur à son auteur qu'à son destinataire.

Pourquoi?

M. Antony Eden, le premier lieutenant de M. Winston Churchill, qui est actuellement de passage au pays, a déclaré, à Ottawa, que les problèmes du change, quelque ennuyeux qu'ils puissent être, ne changeront point la profonde et générale affection qui existe en Grande-Bretagne.

LE CODE DU TRAVAIL

"L'exécutif de la C.T.C.C. a pris une vue d'ensemble, en fin de semaine, du bill no 5 intitulé: "Loi édictant le Code du travail de la province de Québec". Il est vrai que le ministre du travail a déclaré qu'il ne s'agissait que d'un projet susceptible d'être modifié. Il est regrettable, toutefois, qu'un semblable projet ait été soumis sous sa forme actuelle. Ce projet est absolument inacceptable et la C.T.C.C. espère qu'on lui permettra de soumettre son point de vue en détail prochainement. Le projet de Code indique une orientation antisindical et antisociale. Sous sa forme présente, il marque un recul d'au moins un quart de siècle en matière de législation industrielle. La C.T.C.C. se doit de soumettre ces premières observations des maintenanant."

La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada, Gérard Picard, président général.

Les autres unions
Les deux autres grandes associations d'ouvriers de la province de Québec, le Congrès des

métiers et du travail et le Congrès canadien du travail, partagent l'avis des Syndicats nationaux. On projette même de tenir une grande réunion de tous les travailleurs de Montréal, au Forum ou ailleurs, pour protester contre le projet de Code.

On croit que l'opposition libérale, à la législature, va tenter d'obtenir l'appui des organisations ouvrières en s'opposant à quelques clauses du nouveau Code de travail.

Mais M. R.-J. Lamoureux, assistant-directeur de district des United Steel Workers of America, a déclaré que "le travail organisé ne cherchera pas l'appui des groupes politiques qui veulent utiliser le malheur des organisations ouvrières à leurs propres fins".

La principale objection qu'ont les ouvriers à l'endroit du nouveau bill, c'est qu'ils ont peur des interprétations que pourraient lui imposer les tribunaux d'arbitrage. "Si le nouveau bill passe et devient loi, déclarent-ils, nos unions pourront être dissoutes et nos chefs arrêtés à volonté."

Budapest projetait de droguer aussi le cardinal Mindszenty

On lui administrerait un composé qui paralyse les nerfs et la volonté, l'actédon — Dénonciation de ce geste dans les églises de Grac de Bretagne

Londres, 24 (A.P.). — Au dire de l'hebdomadaire catholique anglais "Tablet", les autorités policières communistes de Hongrie projettent d'administrer une drogue destructrice de la volonté, l'actédon, au primate catholique de ce pays, le cardinal Joseph Mindszenty, avant de lui faire subir sous peu son procès pour prétendue haute trahison. Dans toutes les églises des diocèses de Birmingham et de Shrewsbury, on a lu hier en chaire des extraits d'un article de ce journal qui détaille les effets de cette drogue et qui aurait été rédigé sur les instructions du cardinal peu avant son arrestation. Après avoir rappelé de précédents emplois concluants de l'actédon sur des préteurs arrêtés par ordre de Budapest, l'article explique que les autorités policières hongroises ont voulu

me de faire d'abord subir à leurs prisonniers un régime de famines suivi de distribution d'aliments salés mais sans octroi d'eau. Mortellement assoufflé, le prévenu est ainsi prêt à absorber la drogue qui, après lui avoir donné une fausse impression de surhumain, l'affaiblit en paralysant les centres nerveux. L'accusé est alors en proie au vertige, à la migraine et à un sentiment croissant d'incertitude et de passivité.

Budapest, 24 (A.P.). — L'épiscopat de Hongrie a adressé ses ouïes, par une lettre hier dans toutes les églises catholiques du pays, de demeurer fidèles à l'Eglise et à leur patrie et de s'abstenir de toute activité révolutionnaire. La même lettre pastorale affirme que l'épiscopat hongrois n'abandonnera pas un instant la doctrine et les droits divins de l'Eglise catholique.

Sydney, Australie, 24 (Reuter)

Toutes les paroisses catholiques d'Australie ont fait parvenir au premier ministre de ce dominion, Joseph Chifley, des protestations contre l'arrestation en Hongrie du primate catholique de ce pays, le cardinal Joseph Mindszenty. On fait en même temps savoir que le primate australien, le cardinal Patrick Gilroy, archevêque de Sydney, prendra la parole lundi prochain au cours d'un ralliement qui devrait grouper 100,000 fidèles.

O. H.

Château

Modèle exclusif LESAGE

Le choix des connaisseurs, cet authentique modèle Louis XV, d'une grâce et d'une élégance classiques, possède aussi une sonorité admirable. Ce bijou est l'oeuvre des artisans de grande classe de la maison LESAGE, la plus vieille fabrique de pianos de la province de Québec.

AUTRES MODELES:
"VOGUE" — "VIRTUOSE"
"BLENTONE" — "CONCERTO"

PIANOS LESAGE LIMITEE

Maison fondée en 1891
SAINT-THÉRÈSE, QUE.

Pour plus de renseignements, écrivez à la fabrique même, ou téléphonez à Sainte-Thérèse, au numéro 27-W.

LE RADAR AIDE LES AVEUGLES



Un ingénieur aveugle à l'emploi du Conseil National des Recherches, J. C. Swail, vient de mettre au point un appareil du même type que le radar et qui, remplaçant comme lui les ondes sonores par des ondes électriques, permettra aux personnes atteintes de la même infirmité que lui de s'y reconnaître dans l'obscurité totale qui est leur lot pour la vie. (Photo C.P.)

Barbara Ann Scott vedette d'un bal

London, Ontario, 24. (C.P.) — Toute rayonnante dans une robe bleue, Barbara Ann Scott a été la vedette du bal des arts de l'Université alors qu'elle a profité de ce qu'elle appelle son premier vrai congé depuis qu'elle est devenue une étoile professionnelle du patinage de fantaisie.

Quelque 1,600 étudiants ont fait une ovation à la jeune championne de 21 ans, lors de ce grand événement social de l'Université Western qui a eu lieu à l'arena de London.

Bronchite

Vous obtenez rapidement un soulagement agréable quand vous employez le VICKS VAPORUB

LAINÉ

Pour vos tricots, nous avons votre marque préférée et en plus une laine exclusive à la maison, Laine ARISTOCRAT.

3 plis, importation anglaise que nous vous recommandons hautement et qui surpasse toutes les autres marques à ce prix.

Pour tricots à la main, métiers et machines à tricoter.

L. J. PARENT ET FILS LTD

4906, BOUL. ST-LAURENT

Établi depuis 1929

BE. 3693

RECETTE ÉCONOMIQUE DE CHEZ NOUS

Succulent POUDING au PAIN et FROMAGE

Voici une excellente façon de ne pas perdre le pain qui est séché et de servir un plat qui vous méritera des compliments. Cette recette de santé a été préparée exclusivement par La Santé par le Lait Inc., par Mme Jehane Patenaude-Benoit, diététicienne de chez nous, diplômée de la Sorbonne, France.

Écarter 3 tranches de pain et bœuf légèrement. Couper en dés et arranger en rangs alternés avec 1 tasse de fromage râpé dans une tôle beurrée, les dés de pain sur le dessus. Parsemer d'une c. à table de beurre. Combiner 3 tasses de lait chaud, 3 œufs battus légèrement, 1/4 c. à thé de sauge. Verser sur le pain et cuire 1 heure ou jusqu'à ferme dans un four à 300°F. Donner 6 portions.

POUR BIEN SE PORTER, BEAUCOUP DE LAIT IL FAUT CONSOMMER

Un enfant doit boire au moins une pinte de lait par jour, un adulte, une chopine par jour.

LA SANTÉ PAR LE LAIT

LA SANTÉ PAR LE LAIT — Une association sans but lucratif et au service de la santé

La Vie Pratique

Quand vous serez au jardin...

VOUS AIMEREZ A AVOIR DES MEUBLES FRAICHEMENT ET JOLIMENT REPEINTS

Le meilleur temps pour peindre les meubles de jardin c'est quand le vent glisse sur la surface. En effet, l'hiver vous offre tout le temps voulu pour remettre en état les meubles du jardin, réparer les pièces brisées, poncer au papier sablé les endroits rabelous et appliquer une couche de peinture fraîche. Habituellement, l'été, ces meubles vous sont bien trop utiles pour que vous puissiez y faire les réparations nécessaires. Au printemps, le potager, les fleurs, prennent tout votre temps. Alors, que rest-il? L'automne (qui semble bien éloigné de l'été futur) et cette époque-ci.

Bien des gens se servent des meubles du jardin dans leur salle de jeux pendant les mois d'hiver. Peut-être n'avez-vous pas songé à cela? Voilà qui mérite d'être essayé. Il devient alors presque indispensable de faire toilette!

Si les couleurs actuelles vous plaisent et que la peinture soit peu prise intacte, lavez le meuble, rincez à l'eau claire, poncez au papier sablé les endroits abîmés et retouchez-les à la peinture. L'été, les chaises longues sont généralement malmenées par le soleil et la pluie. Mais, si la toile n'est ni déchirée ni usée, ne vous en souciez pas et occupez-vous uniquement de la peinture. C'est là qu'une couche de vernis "spar" fera merveille. De fait, si vous avez le temps et le courage, une telle couche protégera tous les meubles du jardin. En plus de donner un fini lustré attrayant, elle facilite l'entretien. Il vous suffira d'essuyer les meubles avec un linge humide pour enlever poussière et saleté, et les couleurs reprendront leur éclat et leur fraîcheur. N'oubliez pas que ces petits soins qui exigent peu d'effort en ce moment contribueront à rendre plus agréables vos loisirs au jardin l'été prochain.

Les couleurs les plus populaires

La couleur est matière de goût. C'est un peu comme choisir le nom d'un enfant ou adopter une pâte dentifrice. Cependant, des statistiques prouvent que certaines couleurs plaisent plus que d'autres.

Il y a quelques années les automobiles noires étaient les plus en demande. Il fut un temps où l'on comptait trois automobiles noires pour chaque voiture de couleur. Aujourd'hui, on en compte une noire contre quatre de couleur. La liste des teintes les plus populaires, après le noir, est la suivante: combinaison de deux tons de gris 10,8 pour cent; combinaison de deux tons de vert 9,8 pour cent; marron 7,5 pour cent; gris foncé et vert 7,1 pour cent; gris clair et vert 6,9 pour cent et vert foncé 5,4 pour cent.

Pour les robes d'extérieur, le bleu se classe premier, le rouge deuxième, le rose troisième, le vert et le turquoise quatrième, le jaune cinquième, le pourpre sixième et le beige septième.

Dans le commerce des tapis on a établi la gamme des couleurs d'après la teinte dominante du tapis et une firme importante a basé la popularité de ses tapis d'après la gamme des couleurs: la combinaison rose et cédr 27 pour cent; les beiges 17 pour cent; les verts 15 pour cent; les rouges vifs 12 pour cent; les bleus 11 pour cent; les autres teintes 16 pour cent.

CONSEILS PRATIQUES

Le vent, le sable font rougir les yeux

Contre les paupières gonflées... et l'apparition des poches sous les yeux, voici un excellent remède: faire bouillir un verre de vin rouge avec une pincée de pétales de roses. Attendre que la réduction de moitié. Laver les yeux et les paupières deux fois par jour avec cette liqueur tiède.

Pas si noir que ça...

Qui ne s'est pas apitoyé, un jour ou l'autre, sur le sort des mineurs forcés de travailler dans des chantiers souterrains, au fond de puits à profondeur vertigineuse, sous la menace constante de quelque accident grave quand ce n'est pas d'un désastre comme les journaux nous en apprennent si souvent? Aussi les réclamations pour hausse de salaire ne surprennent-elles pas.

D'après l'opinion d'un maître-mineur de la Nouvelle-Ecosse, rapportée par Walter J. Cross, dans l'Ovale, le sort du travailleur de mine n'est pas si tragique que ça. Ce houilleur, John MacNeil, fait son métier depuis 32 ans; il a essayé de changer d'occupation, il a toujours été heureux de revenir à la mine. Il est à l'emploi de la Dominion Coal Company, à Glace Bay, dont le chantier d'extraction est situé à 1,100 pieds sous le fond de la mer et à quatre milles de la côte! Inutile de dire qu'il n'y a que des mineurs dans ces parages-là!

La mine, du moins celle-ci, est une usine fraîche en été et chaude en hiver. Une brise marine s'y fait continuellement sentir. "On peut même dire que c'est une brise saline, dit toujours le maître-mineur interviewé. La température se maintient aux environs de 60 degrés. C'est aussi salubre qu'une brise d'été qui durerait toute l'année. Vous ne sauriez respirer plus d'air si vous travailliez à l'extérieur. On prétend que le métier de mineur est peu hygiénique à cause du manque de lumière solaire, mais on oublie que nos mineurs ne travaillent que huit heures par jour, cinq jours par semaine. Et, deux semaines par mois, ils travaillent de nuit, de toute façon. En résumé, un mineur est exposé à la lumière solaire aussi longtemps qu'un employé de bureau respire beaucoup plus d'air frais". Quant à la propreté il ajoute: "Le charbon n'est pas sale: il est tout simplement noir". Cette usine étant abondamment pourvue de salles de toilette et de douches, il conclut: "Toutes proportions gardées, chaque semaine, il se prend plus de bains à Glace Bay qu'à Montréal, Toronto ou Winnipeg".

Et la sécurité? pensez-vous. "La Dominion Coal Company détient l'un des meilleurs records de sécurité parmi toutes les entreprises minières du monde. En 1947, la compagnie n'a eu aucune perte de vie à déplorer bien que 8,000 hommes descendent chaque jour dans ses mines", écrit le reporter.

Sauf erreur, c'est tout de même à cette houillère que l'on refusa d'embaucher des femmes au cours de la dernière guerre, du moins pour le travail de nuit.

Il serait probablement inutile, ou je me trompe beaucoup, de chercher en Europe, par exemple, des exploitations minières équipées de si moderne façon, surtout du côté sanitaire et présentant d'aussi bonnes conditions de travail et de sécurité.

Et que dire de l'optimisme de ce maître-mineur si content de son sort parce qu'il sait ce qu'il a vu d'abord et principalement les avantages en minimisant autant que possible les inconvénients et les possibilités de danger par un raisonnement juste et un bon contrôle des faits? Quel exemple pour tous ceux qui doivent accomplir un travail dur ou sans intérêt qu'ils n'aiment pas, qu'ils n'ont pas choisi et qu'ils doivent garder parce que c'est leur seul gagne-pain!

Quand vous serez tentés de bouger la tâche quotidienne insupportable, le travail sans joie, le chemin trop gris, pensez au travailleur de la mine qui évolue dans le noir, qui travaille très dur dans un métier tout de même assez dangereux et qui, malgré tout, sait trouver sa part si bonne et s'en contenter.

Germaine BERNIER.

LE COIN DES GOURMETS

Beignets aux fruits

BEIGNETS D'ORANGE
Coupez de belles oranges en rondelles, sans enlever la peau, et trempez-les dans la pâte à beignets. Servez très chaud ces beignets parfumés.

BEIGNETS DE FEUILLES DE VIGNE
Faites tremper pendant une heure des feuilles de vigne dans un peu d'eau de vie, égouttez-les ensuite, mettez dedans un peu de crème frangipane que vous enveloppez bien avec la feuille, et trempez ensuite dans la pâte à beignets, puis faites frire.

BEIGNETS DE BRIOCHE
Prenez de très petites brioches que vous coupez et dont

LA MODE DU JOUR



Pour celles qui aiment les garnitures festonnées et deux-pièces les servir à souhait, Eaton aux manches, au bas de la juquette et aux boutons. Ligne droite qui ne manque cependant pas d'ampleur.

Ce patron 9301 est offert pour les tailles 14, 16, 18, 20; 32, 34, 36, 38, 40, 42. Le grandeur 16 requiert 3 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 c. Service des patrons. "Le Devoir", 430, rue St-Jacques. Les commandes doivent être faites par écrit en joignant soit un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30 c. Aucun timbre n'est accepté. Entrez directement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et le grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

POUR SERVIR VOTRE SANTÉ

Des espérances à l'horizon

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr ADRIEN PLOUFFE

"Pourquoi le traitement de la syphilis est-il encore si long au Canada, alors que certaines revues américaines annoncent que la pénicilline guérit la syphilis en quelques jours? Pourquoi nos syphilitiques ne pourraient-ils pas profiter de ce traitement?"

Voilà la question que l'on me pose fréquemment depuis quelque temps. Voici, Aux États-Unis, depuis 1943, on a été livré à des expérimentations sur une grande échelle à ce sujet. On a traité des milliers et des milliers de cas avec la pénicilline seule ou en concomitance avec les sels d'arsenic et de bismuth. Jusqu'à présent, les résultats ont été des plus encourageants, mais la science ne serait pas la science si elle n'avait pas la sagesse d'attendre d'avoir des résultats certains, positifs, indéniables, avant d'annoncer que la syphilis est sous contrôle et que les discussions ne sont plus permises.

Cependant, la syphilis est une boite à surprises, et jusqu'à maintenant, ces surprises pouvaient s'échelonner sur plusieurs années, en l'absence du traitement. Quand on parlait des complications tardives chez les patients non traités ou insuffisamment traités, cela voulait dire que ces accidents pouvaient survenir cinq, dix, quinze, vingt ans après l'émission du chancre.

Il n'est pas besoin d'être savant pour comprendre, alors, que la science ne se hâte point pour publier à coups de clairon que la syphilis peut se guérir en quelques jours, lorsque les savants ne sont qu'à l'aurore de leurs espérances.

À l'heure actuelle, la science a l'impression qu'elle possède dans la pénicilline un agent d'une puissance dynamique extraordinaire et qui peut ouvrir toutes grandes les portes de la guérison à la syphilis. Mais comme cette maladie peut avoir des complications à longue échéance, les savants ne veulent pas avancer les affirmations qui risqueraient, demain, de ne plus être vraies.

Les syphilitiques entretiennent les plus grandes espérances en face des résultats acquis. Apparemment, ils se trouvent devant des constatations inespérées; ils ont raison de croire à des guérisons, mais ces guérisons sont-elles définitives? Voilà la question.

La science expérimentale s'enfonce de toutes les précautions avant d'affirmer un fait. Tant que ce fait n'est pas prouvé, véritablement prouvé, la science reste sur ses positions.

Louis Pasteur a découvert le rôle que les microbes jouaient dans l'étiologie (cause) des maladies, mais il nous a fallu attendre Roux pour annoncer au monde qu'il avait trouvé un sérum stable, inoffensif et qui guérissait la diphtérie (1894). Et ce n'est qu'en 1923 que Ramon a mis au point l'anatoxine, un vaccin qui prévient la diphtérie.

Quand la science s'attaque à une question, elle l'étudie sous tous ses angles; elle multiplie ses recherches, ses expériences, et elle n'annonce pas une découverte avant d'être bien sûre de ses affirmations.

Certes, devant la publicité tapageuse de certaines revues américaines, on comprend l'impatience des intéressés de leur voir être guéris en quelques jours. Mais les savants vont moins vite que les profanes et, avant de dire, par exemple, que la pénicilline guérit définitivement la syphilis en peu de temps, ils veulent avoir l'assurance qu'ils sont devant un fait irrécusable.

En ce moment, on propose plusieurs traitements à doses massives de pénicilline; par ailleurs, certains syphilitiques n'ont pas encore abandonné le traitement par les sels d'arsenic et de bismuth. Il y a donc encore des flottements dans l'atmosphère de la thérapeutique antisyphilitique.

CLINIQUE PARENTS

de l'Ecole des D U Q U E B E C

Propos, glanes et commentaires

"Une chose m'intrigue depuis que je suis l'Ecole des Parents du Québec: il semble difficile d'en connaître les organisateurs. Pourquoi leurs noms n'apparaissent-ils pas sur le programme?"

Pourquoi n'avez-vous pas, comme toutes les associations de bienfaiteurs, une liste de noms, membres honoraires, patrons, bienfaitrices? Des noms de gens en vue, quoi! Cela vous donnerait du prestige. Il est de bonne politique aujourd'hui, vous savez, pour réussir en quoi que ce soit, d'avoir ses entrées partout."

"Pour ma part, par le temps qui court, j'aime bien savoir à qui j'ai affaire, tant d'associations se cachent sous toutes sortes de belles devises et en profitent pour corrompre leurs membres par de fausses doctrines."

Ces remarques, et beaucoup d'autres semblables, nous sont fréquemment adressées. Nous y répondons de notre mieux aujourd'hui. Disons tout d'abord qu'elles reflètent un besoin de sécurité, dans un conformisme de bon aloi, que nous ne méprisons pas, mais dont nous n'éprouvons ni le besoin, ni la nécessité. Car nous croyons beaucoup moins à la valeur de la publicité faite aux personnes, au prestige des noms connus, qu'au service rendu au bon moment, par celui qui répond aux besoins de ceux qui le recherchent. Aussi, toute l'énergie de l'équipe est-elle centrée sur le service efficient. Nous travaillons essentiellement sur le réel, qualitatif, confiants que, ce faisant, le quantitatif suivra. Cette politique nous a valu, à notre grande joie, de "faire école". Et on ne compte plus les associations familiales nées de cette petite idée que les parents devaient s'unir pour apprendre à mieux éduquer. Cette politique explique aussi que nos méthodes de travail diffèrent sensiblement de celles employées dans les associations dites "de masse".

On a dit de nous que nous étions des pionniers. Nous croyons en effet être sur la brèche, être une sorte de laboratoire de l'éducation populaire dans notre domaine. C'est ce qui confère à l'Ecole son dynamisme, son éclectisme. Appeler au même idéal tous les parents, sans les diviser, suppose une souplesse qui s'adapte beaucoup moins aux situations de faits, qu'aux réalités essentielles. Donc nous ne tablons pas sur la publicité ou les noms "en vue", mais sur la réponse aux exigences de la famille.

Tout de même, qui donc collabore?

Nos plus importants collaborateurs, ceux auxquels nous tenons par-dessus tout, ce sont les parents eux-mêmes. Ceux qui nous écrivent de toutes les parties de la province. Ils ont confiance en leur Ecole, ils l'aiment, nous disent être fiers d'y appartenir. Plus près de nous, ceux qui suivent, à Montréal, les cours du mercredi soir, salle Saint-Stanislas. Ce sont des pères, des mères venus des paroisses les plus reculées de la ville et hors de la ville. Ils sont fatigués, comme nous, après leur journée de travail, mais ils sont aussi heureux de nous retrouver que nous le sommes de les voir fidèles au rendez-vous.

En second lieu, nos plus précieux collaborateurs sont les maîtres de cette Ecole de Parents. Avec dévouement et désintéressement, ils préparent à notre intention les cours particulièrement adaptés aux exigences de notre vocation et de nos besoins. Il n'est pas rare que des conférenciers quittant la chaire universitaire, le collège, l'Ecole normale se présentent chez nous sans même avoir eu le temps d'avaler leur repas du soir. Ceux qui les ont entendus, comme nos abonnés qui reçoivent les résumés des cours, connaissent bien la qualité de l'enseignement qui se donne à l'Ecole.

Puis il y a les journaux et la radio qui nous aident de leur intelligente collaboration. Nous réparons plus longuement de la radio au chapitre des services. Quant aux journaux, que ferions-nous sans eux, nous qui n'avons aucune publicité payée, pas d'octroi du gouvernement, aucun don, aucune influence extérieure pour nous supporter ou nous mettre en valeur? Est-il possible d'évaluer la portée du petit communiqué, mis au bon endroit, la veille d'un cours; le compte rendu intelligent d'une causerie, d'un événement, d'une initiative de l'Ecole?

Et, pour finir, il y a l'avisé moral de l'Ecole, son père spirituel, figure aimée et bien connue de toutes les associations familiales: M. l'abbé René Lussier. "Toujours prêt", disaient les scouts. "Si connaissait et tellement de service", disait une bonne maman, venue chez nous chercher la lumière et le réconfort. Enfin, madame Jean Panet-Raymond, présidente de l'Ecole, "la maman des mamans", comme certaines de nos correspondantes aiment à l'appeler, et son équipe, le bureau de direction. Je "nous" présente: tous pères et mères de famille, ouvriers, professionnels, industriels, bourgeois, collets blancs, universitaires, professeurs, intellectuels, journalistes, jeunes et un peu moins jeunes. Et nous voilà tous en marche vers la même étoile.

L'EQUIPE.

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434, rue Notre-Dame, Montréal. L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une chartre provinciale et son nom est légalement enregistré.

Economie d'aliments

Si les prix élevés obtiennent votre budget alimentaire, les mortels de viande à bon marché vous offrent une belle occasion d'épargne. Le bœuf à ragout occupe un bon rang sur la liste des aubaines. Il est peu dispendieux, facile à préparer; et quel goût! Et, pour comble, le ragout conserve toutes les vitamines et tous les minéraux que détruit d'ordinaire la cuisson. Il est nourrissant et exquis.

PROBLEMES PSYCHOLOGIQUES

ORIENTATION SCOLAIRE et PROFESSIONNELLE

Dr Gilles-Yvon Moreau

PSYCHOLOGUE

4152, rue St-Denis - BE. 6219

EATON

SOLDE! MALLETTES POUR DAMES

Rég. 69.50 et 59.50

QUANTITE LIMITEE!

45.00

SPECIAL, MARDI CHACUNE

Offre exceptionnelle! Economie remarquable! Choix de trois modèles!

Toutes provenant de fabricants réputés. Valises de première qualité, chapente en bois solide avec dessus et fond en bois contre-plaqué. Recouvertes de canvas durable, beige, bleu ou brun. Quelques-unes unies, d'autres à rayures. Doublure de rayonne durable. Toutes ces mallettes sont munies de cintres modernes pour vêtements et pochettes commodités. Bordures de cuir. Dimensions d'environ 21" x 18" x 8".

Aucune commande p.s.l., par poste ou téléphone, s.v.p.

Valises et sacs de voyage, au sixième

T. EATON CO.

OF MONTREAL

HEURES D'AFFAIRES: DU LUNDI AU VENDREDI, 9 H. 30 A 5 H. 30 — NOUS FERMONS A 1 H. LE SAMEDI.

Notre économie de plus en plus influencée par celle des Etats-Unis

L'amélioration de nos réserves de dollars américains indique l'influence prédominante de la prospérité et de la politique américaine sur le commerce de notre pays, note le rédacteur financier de la Banque de Montréal

L'année a commencé par un ensemble de curieux indices en ce qui concerne la demande, la production et le prix. C'est par cette remarque que débute la dernière Revue des affaires de la Banque de Montréal. On ne saurait présumer plus longtemps que toutes les tendances sont uniformément favorables, mais la Banque de Montréal, soucieuse de la faiblesse des réserves de dollars américains, a fait remarquer que la demande de dollars américains est en hausse, ce qui est un signe de prospérité et de la politique américaine sur le commerce de notre pays, note le rédacteur financier de la Banque de Montréal.

Les incertitudes qui accompagnent le commerce extérieur, dans une large mesure, les marchés d'outre-mer qui manquent à la fois de dollars des Etats-Unis et de dollars canadiens. Si l'accroissement des exportations du Canada aux Etats-Unis a amplement suffi à compenser le retardement de nos ventes aux autres parties du monde en 1948, cette transformation étendue et rapide de la composition de nos échanges a eu des effets variables suivant les industries. La revue fait observer que, dans une large mesure, les exportations du Canada à l'Angleterre et à l'Europe ont été soutenues par les achats du plan Marshall.

LES EXPORTATIONS DU PLAN ERP PEUVENT DIMINUER

Il faut noter, toutefois, que le rôle du Canada à cet égard a été surtout celui d'un fournisseur de céréales panifiables et autres denrées alimentaires, continue la banque. Il faut donc envisager la possibilité, avec le relèvement progressif de l'Europe, d'une diminution des achats de denrées canadiennes, financées par le plan Marshall, sans un accroissement correspond des exportations canadiennes de matériel d'industrie et d'autres marchandises qui entrent dans ce programme de reconstruction.

Ainsi, l'amélioration ininterrompue des réserves de dollars américains au Canada au cours de l'an dernier, quelque bienvenue qu'elle ait été, sert à souligner l'influence prédominante de la prospérité et de la politique des Etats-Unis sur le commerce de notre pays. L'intérêt des Canadiens s'attache aussi à la législation que l'at-

Forte diminution des recettes nettes du Canadien National

Au cours de l'exercice financier de 1948, cette diminution a été de \$14,545,393

D'après le bilan de décembre 1948 du Canadien National, les recettes d'exploitation se sont élevées à \$45,019,950, les frais d'exploitation à \$38,816,970 et les recettes nettes à \$6,202,980, chiffres que l'on compare à \$38,498,980 de recettes, \$34,748,607 de frais et \$3,750,373 de recette nette pour le mois correspondant de 1947. Pour les douze mois de l'année les recettes d'exploitation ont été de \$491,269,950, les frais d'exploitation de \$464,739,970 et les recettes nettes de \$26,529,980, comparativement à \$438,197,980 de recettes, \$397,122,607 de frais et \$41,075,373 de recette nette pour la période correspondante de 1947.

	1948	1947	Augmentation ou Diminution
Recettes d'exploitation	\$ 45,019,950	\$ 38,498,980	\$ 6,520,970
Frais d'expl.	38,816,970	34,748,607	4,068,363
Recettes nettes	6,202,980	3,750,373	2,452,607 (A)

	1948	1947	Augmentation ou Diminution
Recettes d'exploitation	\$491,269,950	\$438,197,980	\$53,071,970
Frais d'expl.	464,739,970	397,122,607	67,617,363
Recettes nettes	26,529,980	41,075,373	14,545,393 (D)

CARTES D'AFFAIRES

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location, ventes de dactylographes, machines à écrire, etc. Assortiment complet de papier carbone et rubans. Accessoires de bureau.

Canada Dactylographe Enr.
44 e., rue St-Jacques, Montréal
Tél. HA. 6963 R. T. Armand

IMPRIMEURS-GRAVEURS

Téléphone: 3861 3361

L'IMPRIMERIE POPULAIRE

Limitée

EDITRICE DU "DEVOIR"

ROBERT PERREAU

434 est. Notre-Dame, Montréal

LAITERIE

CH. 6988 — 2599 Holt, ROSEMONT

LAITERIE

Rosemont

Laiterie canadienne-française

A. PATENAUDE, propriétaire

REPARATIONS GENERALES

20 années d'expérience

McCarthy & Roy

ENG. ENTREPRENEURS GENERAUX

PEINTURE ET DECORATION

REPARATIONS GENERALES

CA. 1333 5822 CLARK

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

BOYER LIMITEE

Fabricants des meubles et matelas "BOYER"

Service de réparations

Estimés sur demande

3886 Henri-Julien — PL. 1112

Forte hésitation sur tous les marchés

Moyennes hebdomadaires de la Bourse et du Curb de Montréal

M. Lucien Blondeau, vice-président et directeur-gérant de Children's Shoe Mfg Co. Ltd. de Québec, qui a été récemment élu président de l'Association patronale des manufacturiers de chaussures du Québec.

SEMAINE SE TERMINANT VENDREDI, LE 21 JANVIER 1949

	Cette semaine	Semaine précédente	Année précédente
Volume	250,127	221,835	227,885
Industriels	107,197	1,807,871	524,042
Mines	132,797	2,029,706	751,927

Nombre de valeurs transigées		Inchan- gées		N'aux N'aux	
	Gains	Perles	gées	hauts	bas
Cette semaine	352	122	136	94	18
Sem. précédente	354	124	138	92	12

DIX INDUSTRIELS LES PLUS ACTIFS

International Petroleum	30,363
Cub Aircraft	18,600
Fleet Mfg.	12,750
Braud & Millen "A"	9,168
Southmount, Inv.	8,556
Bell Telephone	7,960
Abitibi P. & P.	7,750
Royalite	6,771
McColl	6,111
Imperial Oil	5,324

DIX MINES LES PLUS ACTIVES

Bouzan	206,200
Gandego	103,000
Trebor	81,400
United Asbestos	73,400
Vilsey-Coghlan	50,200
Gartier Malartic	55,100
Vestville	54,000
Pit	26,500
Pas Metals	26,200
Gidvne	26,000

M. H. Botner, secrétaire-trésorier de S. Botner et Fils Ltée de Montréal, qui vient d'être élu vice-président de l'Association des fruits et légumes en gros de la province de Québec. M. J.-L. Emile Blais, de Sherbrooke a été élu président.

Faits saillants à la bourse

CUB AIRCRAFT CORPORATION LIMITED
Cub Aircraft Corporation Limited a notifié le Curb de Montréal qu'à une réunion du conseil d'administration tenue récemment, on a approuvé de prendre en compte un versement de \$12,500.

On a aussi accordé des options sur 25,000 actions à 75 cents par action et 15,000 actions à \$1. par action, à être prises et payées à un taux suffisant pour fournir à la caisse un minimum de \$12,500 par mois, quand sera finie la période de paiement de l'achat ferme.

Il y a actuellement 253,511 actions en cours, et 246,489 actions dans le trésor.

LOUVCOURT GOLDFIELD CORPORATION
Le Curb de Montréal a été averti par Louvcourt Goldfield Corporation que l'accord optionnel conclu avec la Federal Trading Agency Company Limited a pris fin dans une entente mutuelle.

La compagnie vient de conclure un accord avec Elains Agency Limited, par lequel le détenteur de l'option s'engage à acheter 100,000 actions à 35 cents par action, payables immédiatement et s'est vu accorder les options suivantes: 50,000 actions à 40 cents; 50,000 actions à 45 cents et 50,000 actions à 50 cents par action. On compte 4,000,000 d'actions présentement en circulation et 250,000 actions dans le trésor.

ANACON LEAD MINES LIMITED
On a admis pour être transigées le Curb de Montréal, les actions, inscrites sur la liste des valeurs de ce marché, d'Anacon Lead Mines Limited. L'inscription couvre un total de 3,500,000 actions sans valeur au pair. Abréviation sur l'appareil téléscripteur: ANL.

SIEGES DU CURB MIS EN VENTE
Il y a une commande pour un siège du Curb de Montréal à \$8,000, et on en offre un en vente au prix de \$8,900. La dernière vente d'un siège au Curb avait été de \$9,000.

A la Caisse populaire de Saint-Vincent-Ferrier
Lors de l'assemblée annuelle de la Caisse populaire Desjardins de Saint-Vincent-Ferrier, tenue le 17 janvier dernier au sous-sol de l'église paroissiale, les officiers suivants ont été élus par acclamation:

Président d'honneur et aumônier: M. le curé J.-Alex. Champonx.
Au conseil d'administration: M. Aimé Dominique, président actif; M. Emile Bertrand, vice-président; M. Hector Caty, gérant; M. P.-G. Michaud, avocat; M. Armand Joly, M. H.-A. Bissonnette, directeurs.

A la commission de crédit: M. Joseph Dagenais, président; M. Albert Lavigne, membre; M. Pierre Charbonneau, membre.
Au conseil de surveillance: M. C.-A. Gascon, président; M. Valère Maisonneuve, membre; M. Gérard Lépine, membre.

Dividendes déclarés
Eastern Steel Products, 15 cts par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.
A. J. Freeman Ltd. 12 1/2 cts par action ordinaire et \$1.12 1/2 par action privilégiée, tous deux payables le 1er février aux actionnaires inscrits le 15 janvier.

Le dollar canadien
New-York, 24 (C.P.) — La valeur de notre dollar à un compte de 7 1/2 % et la livre sterling à 4.03 1/2 sont demeurées inchangées aujourd'hui sur le marché du change étranger.

PROVINCE DE QUEBEC DISTRICT DE MONTREAL
AVIS
ROBERT LAVERY & AL. REQUERANTS
&
GEORGES LAVERY ABSENT
Les requérants, héritiers présumés de Georges Lavery, Montréal, dit district, absent, présenteront à la Cour Supérieure, siégeant à Montréal, chambre de pratique, No 31 au Palais de Justice, de cette ville, le 25 février 1949 à 10 heures 30 a.m., une requête afin d'être envoyés en possession des biens de l'absent.

Toutes personnes qui auraient quelque droit contre le patrimoine de Georges Lavery devront présenter la et alors leur réclamation.
Montréal, 18 janvier 1949.
LACOSTE & LACOSTE, avocats des requérants.

Hausse sensible des profits de Produits Alimentaires Catelli Limitée

Le revenu a été de \$11.74 par action privilégiée et de \$9.19 par action ordinaire contre \$9.06 et \$6.95 antérieurement

Pour l'exercice financier terminé le 30 novembre dernier les profits nets de la Compagnie de produits alimentaires Catelli, Ltd., ont été de \$450,608 comparativement à \$347,737 en 1947. Le revenu a été de \$11.74 par action privilégiée et de \$9.19 par action ordinaire contre \$9.06 et \$6.95 l'an dernier. Le bénéfice brut réalisé par la Compagnie a été de \$844,019 contre \$772,540. Il avait été de \$610,718 en 1946. La provision pour impôt sur le revenu a été réduite de \$343,327 à \$270,000 alors que la réserve pour dépréciation a été augmentée de \$56,441 à \$82,708. L'analyse du bilan en date du 30 novembre indique un fonds de roulement de \$687,638 contre \$916,251 antérieurement. Les inventaires se sont accrus de \$587,392 à \$625,915. Cette augmentation est attribuable à la hausse des prix et à la décision prise par la Compagnie d'augmenter ses approvisionnements de matières premières afin de rendre plus effectives ses opérations de mise en conserve.

"Vos nouvelles fabriques de Lethbridge, laquelle, croit-on, sera en exploitation d'ici quelques mois, sera pourvue de l'outillage le plus moderne et le plus efficace. De plus, la production de cet établissement alimentera non seulement son territoire mais aussi celui des territoires avoisinants par l'usine de Vancouver. Tout indique une base plus économique de production dans ce territoire occasionnant de ce fait une diminution du coût de fabrication."

REMARQUES DU PRESIDENT
Dans ses remarques aux actionnaires, M. Paul Bienvenu, président, dit que l'augmentation des profits des deux dernières années provient dans une certaine mesure d'un commerce d'exportation avec des pays maintenant en état de se suffire à eux-mêmes. "Nous conservons néanmoins notre commerce d'exportation normal, dit-il, et notre marché domestique offre des perspectives des plus encourageantes."

"Vos administrateurs, continue le président, ont cru qu'il serait à l'avantage des actionnaires d'utiliser une partie des profits extraordinaires mentionnés plus haut, et qui ont été portés au compte de surplus, pour consolider la structure financière de votre compagnie. A cette fin, on a racheté, le 29 décembre 1948, 19,300 actions privilégiées

CARTES PROFESSIONNELLES

ASSURANCE

Horace Labrecque et Fils Ltée

COURTIERS D'ASSURANCES

Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services extraordinaires mentionnés plus haut, et qui ont été portés au compte de surplus, pour consolider la structure financière de votre compagnie. A cette fin, on a racheté, le 29 décembre 1948, 19,300 actions privilégiées

441, St-François-Xavier, Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

COMPTABLES

Hurtubise & Richard

Comptables agréés

LAON-A. HURTUBISE, C.A.
GERARD HURTUBISE, C.A.
MAURICE RICHARD, C.A.
GEORGES R. MARTIN, C.A.
MARCEL BISSON, C.A.

60 St-Jacques, Montréal 1
Téléphones: H. 9562 - HA. 8739

AVOCATS

W.F. MERCIER

B.A., LL.B.
AVOCAT

515, rue Cherrier
Bureau: LA. 3485 - Dom.: AT. 1261
Sols: Lundi et Mer. 7.30 A 9.30

AVOCATS

LUCIEN VIAU

ET ASSOCIES

Comptables agréés

LUCIEN VIAU, C.A.
CHAS DESROCHES, C.A.
FERNAND RHEAULT, C.A.

159 O., rue Craig, MA. 1339
(EDIFICE DES TRAMWAYS)

AVOCATS

VANIER & VANIER

AVOCATS

57, rue St-Jacques
Tél. HARBour 2811

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays

MARION & MARION

Raymond-A. Robit, J. Alfred Bastien
761, rue St-Catherine
MONTREAL

MEDECIN

Dr Maxime Brisebois

L.M.C. F.R.C.S.C.

De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales, endocrinologiques,
cardiales, digestives, circulatoires.
FRontenac 5252 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES-OPTICIENS

HA. 5544

J.-A. MESSIER, O.D.

OPTOMETRISTE

Spécialité: Examen de la vue —
ajustement de verres de contact.
PHANEUF & MESSIER

1767, St-Denis — Montréal

EXAMEN DES YEUX

Réparation de lunettes
Service postal

Léo-Paul Trottier, O.D.

OPTOMETRISTE et OPTICIEN

1658 est. av. Mont-Royal — FR. 1658

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

Sauvagarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, Président



M. Thomas-F. Whitley, qui a été nommé gérant de la succursale de Toronto de la Banque Royale du Canada.

L'AVARICE PERMISE

Soyez avaré du superflu: c'est le secret du bien-être. Si vous le gardez à portée de la main, le plaisir vous le prend; si vous nous le confiez, le besoin vous le rend. Soit en assurance-vie. Soit en rente viagère. Nous avons une police pour chaque besoin.

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables agréés
Chartered Accountants

M. Chartré, C.A. M. Samson, C.A.
A.-E. Beauvais, C.A. J.-P. Gauthier, C.A.
Léon Côté, C.A. G.-P. Marceau, C.A.
Luc-P. Bégin, C.A. L.-P. Roussin, C.A.
Jacq. Angers, C.A. Dollard Huot, C.A.
Alb. Garnier, C.A. Ray, Fortier, C.A.
Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A.
Percy Auger, C.A. H. Bourgoin, C.A.
Roger Roy, C.A.

Montréal Québec Rouyn

COMPTABLES

P.-A. GAGNON & CIE

Comptables agréés
Chartered Accountants

R. GAGNON, C.A.

IMMEUBLE DES TRAMWAYS
159 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBour 3999

LE CANADIEN DOIT SE CONTENTER DE LA 3ème PLACE

Le Tricolore a facilement vaincu les Bruins samedi

Les joueurs de Dick Irvin ont remporté la victoire au compte de 4 à 2 après avoir donné une leçon de hockey aux visiteurs dans les deux premières périodes

(par X.-E. Narbonne)

Le Canadien de Dick Irvin s'est affirmé bien supérieur aux Bruins samedi soir dans la joute de la Ligue Nationale qui était disputée au Forum devant plus de 1.000 personnes et aussi le Bleu Blanc Rouge n'a eu aucune difficulté à assurer la victoire pour passer sur un pied d'égalité avec les Bostonnais à la deuxième position du classement de ce circuit majeur.

Le Tricolore a triomphé des hommes de Dit Clapper par le compte de 4 à 2, mais si l'on tient compte de la qualité du jeu fourni par nos locaux et par la faiblesse des visiteurs dans les deux premières périodes, le résultat final aurait dû être beaucoup plus élevé. La chance n'a pas favorisé nos porte-couleurs mais ce qui importait, c'était la victoire, et nos favoris l'ont obtenue haut la main.

Le Boston avait un jeune cerbère dans ses filets samedi soir, Les Colvin remplaçant Frankie Brimsek dans les buts et malgré une nervosité apparente et bien explicable, ce jeune gardien a fait assez bonne figure; son expérience faisant cependant défaut, il fut déjoué plus souvent qu'à son tour. Les joueurs de défense étant forcés de protéger davantage le territoire du Boston, cela eut pour effet de désorganiser les joueurs de Dit Clapper.

La joute n'a pas manqué d'intérêt. Les spectateurs furent témoins d'une belle exhibition par le Bleu Blanc Rouge. Dans la 3e période ils ont vu les visiteurs se lancer résolument à l'attaque dans le but d'éviter l'échec et les Bruins se montrèrent menaçants

SERIES DE LA LIGUE JUNIOR

LES CLUBS ROYAL, VICTORIAVILLE ET TROIS-RIVIERES VAINQUEURS — NATIONAL ET QUEBEC ANNULENT

Les six ou sept mille personnes qui ont été témoins de la joute entre le National de Sylvio Mantha et les Citadelles de Québec, ont vu du jeu de toute beauté et une lutte contestée au possible car ces deux équipes de la Ligue Junior du président Thérien ont bataillé sans pouvoir décider de la victoire et elles durent quitter la glace sans avoir compté aucun point puisque le résultat fut de 0 à 0.

Les deux cerbères se firent une lutte corsée. D'un côté, Gaetan Desforges, qui était de retour dans les filets du National, s'est attiré les applaudissements de l'assistance par ses arrêts sensationnels et à l'autre bout de la glace Plante rivalisait d'adresse avec son adversaire et parvenait à écarter tous les coups dirigés vers les buts des Québécois.

Guy Marchand et Gerry Desautels se mirent en évidence pour le club de la paillasse de la rue Cherrier tandis que Jackie Leclair et Vianney Caouette brillèrent pour les Québécois.

Dans la première joute à l'affiche, le Royal a vaincu le Canadien par 4 à 2.

Le St-François-Xavier a subi une échec à Victoriaville, hier, lorsque les Tigres l'emportèrent sur le club de Pierre Vincent par 2 à 1 pendant que le Trois-Rivières l'emportait sur le Valleyfield par 10 à 3 dans l'autre joute à l'affiche, dans la cité de Laviolette.

Partie nulle entre Rangers et les Eperviers à Chicago

Ces deux équipes du circuit Campbell ont bataillé pendant soixante minutes sans pouvoir décider de la victoire — Rayner en évidence

Chicago, 24. — Les Eperviers de Chicago ont pu passer seuls en quatrième position de la Ligue Nationale de hockey à la suite du résultat obtenu hier soir alors que les hommes de Charlie Conacher recevaient la visite des Rangers de New-York. Les locaux tirent tête aux visiteurs et lorsque le gong annonça la fin des soixante minutes réglementaires les deux clubs étaient sur un pied d'égalité au compte de 2 à 2. Par cette partie nulle le Chicago a pu mettre un autre point à son crédit et il a une avance d'un point sur les Leafs de Toronto, qui sont en cinquième place. De leur côté les New-Yorkais occupent toujours la dernière position dans le classement du circuit Clarence Campbell.

L'étoile individuelle de la partie a sans contredit été Chuck Rayner, habile gardien de buts des Rangers. N'ont été de la tenue sensationnelle de Rayner dans ses filets, le Chicago l'aurait emporté par un résultat décisif.

Rayner a bloqué 42 lancers au cours de cette partie dont 33 durant les deux premières périodes.

Clint Albright place les New-Yorkais en avant dans l'engagement initial. Roy Conacher égalisa les chances pour le Chicago au début de la deuxième période. Un but de la recrue Nick

alors que les locaux paraissaient fatigués ou trop confiants dans le résultat de la rencontre.

Le jeune Colvin fut victime d'un accident au début de la 2e période alors que Kenny Reardon, au cours d'une attaque furieuse contre les filets des Bruins, lança le cerbère substitué contre l'un des poteaux des buts et le jeu du être interrompu pour quelques minutes afin de permettre à l'entraîneur du Boston de faire sentir les sels à Colvin. Cet accident a semblé avoir un effet magique sur ce gardien. Par la suite, il exécuta de beaux arrêts et afficha moins de nervosité.

Les joueurs locaux s'affirmèrent plus agressifs, plus rapides et plus précis que leurs rivaux dans les deux premières périodes et ils menèrent par 3 à 1 lorsque débuta la période finale. Dans le dernier engagement les Habitants de Frank Selke faiblirent ou prirent les choses plus à leur aise et les visiteurs affichèrent une meilleure tenue, mais ces derniers ne purent reprendre le terrain perdu même si Pierson réussit à déjouer Durnan immédiatement après que Harvey ait enregistré le dernier point des vainqueurs à la suite d'un bel effort individuel.

Les joueurs du Canadien méritaient de gagner. Billy Reay, Harvey, Reardon et Carveth furent les étoiles de la partie pendant que Durnan brillait dans ses filets et l'on peut dire que sans une maladresse de Riopelle, au milieu de la 3e période, le pointage aurait été de 4 à 1.

Carveth, Modell, Reay et Harvey furent les compteurs du club local tandis que des assistances furent obtenues par Reay, Harvey et Richard pendant que Babando et Pierson étaient les deux seuls joueurs des Bruins à pouvoir loger la rondelle dans les filets du Canadien.

La joute de samedi soir fut exempte de rudesse et l'arbitre Keeling fut la tâche facile dans les deux premières périodes et n'infligea que trois punitions au cours de ces 40 premières minutes de jeu, mais dans l'engagement final il sévit plus durement et sept punitions furent décernées mais toutes pour des offenses mineures.

Les amateurs qui assistaient à la joute de samedi soir ont été heureux de constater la présence d'une ancienne étoile du hockey. Fred Cyclone Taylor, l'un des immortels du sport national canadien fut présenté à l'assistance et il reçut une chaleureuse ovation.

Composition des équipes: BOSTON — Buts, Colvin; défenses: Egan, Flaman; centre, Harrison; avants: Peters, Dumart. Subs.: Sandford, Henderson, Warwick, Smith, Schmidt, Ronty, Thompson, Pierson, Babando.

CANADIEN — Buts, Durnan; défenses: Laycoe, Reardon; centre, Modell; avants: Richard, Chamberlain. Subs.: Riopelle, Harmon, Filion, Reay, Gravelle, Campeau, Léger, Dussault, Plamondon, Harvey.

Arbitres: Keeling, Babcock et Scherr.

Sommaire. Première période 1 Canadien: Carveth-Reay 14.00 2 Boston: Babando 14.30 (Sandford) 3 Canadien: Modell 17.15 (Harvey) Pun.: Egan.

Deuxième période 4 Canadien: Reay-Harvey 4.17 Pun.: Babando, Harvey.

Troisième période 5 Canadien: Harvey 2.31 6 Boston: Smith-Ronty 11.52 Pun.: Reardon, Dussault, Pierson (2), Laycoe (2), Harvey.

Les Sénateurs d'Ottawa ne veulent nullement perdre du terrain dans la course au championnat de la Ligue Senior de Québec et aussi leurs joueurs se lancent résolument dans la lutte à chaque partie afin de pouvoir vaincre l'adversaire et en cette dernière fin de semaine le club piloté par Georges Boucher a su maintenir son avance en première place en triomphant des deux clubs qui lui ont fait la lutte.

Le club Ottawa n'eut pas la tâche facile contre les As de Québec et les Rovers de New-York car contre ces deux rivaux les joueurs de la Capitale ne s'assurèrent la victoire qu'à la période supplémentaire et ce n'est que par une faible marge que les Sénateurs l'emportèrent.

Samedi soir, les Sénateurs ont vaincu les Rovers de New-York par 5 à 4, puis hier après-midi, à Québec, ils ont défait les As de Punch Imlach par 5 à 3. Par suite de cette double victoire, le club Ottawa occupe toujours la tête du classement six points en avant du Sherbrooke.

L'étoile de samedi soir fut le vétéran Alex Smart qui a compté deux buts, dont celui assurant la victoire aux Sénateurs. Dartnell, Irvine et Copp furent les autres compteurs des vainqueurs tandis que Gôté, Flynn, Lowe et Manson ont déjoué Fraser une fois chacun.

Des buts enregistrés par Butch Stahan et Edie Dartnell en supplémentaire ont permis aux Sénateurs de triompher des As à Québec. Dagenais a été en vedette dans cette partie en comptant deux des cinq buts du club Ottawa, tandis que Robinson a réussi l'autre. Phil Renaud, Armand Gaudreault et Jimmie Planché ont compté les buts des Québécois, qui demeurent toujours en 4e position, 10 points derrière le Royal.

A QUEBEC Ottawa — Buts: Fraser; défenses: Stahan, Irvine; centre: Tremblay; ailes: Robinson, Dart-

nell. Subs.: Copp, Trainor, Bellet, Greene, Smart, Tudin, Dagenais, Smith, Enberg.

Québec — Buts: Marois; défenses: Raglan, Renaud; centre: Marshall; ailes: Tremblay, Gaudreault; subs.: McBride, Lafré, Blute, Wylie, Kovalchuk, Frellet, Planché, Barrette, Jamieson.

Arbitres: Ernie Munday, Jean Bennett.

Première période 1 Québec, Renaud (Gaudreault) 5.2 Pun.: McBride, Trainor.

Deuxième période 2 Ottawa, Robinson 1.10 3 Québec, Gaudreault 1.33 (Marshall, Tremblay)

Troisième période 4 Ottawa, Dagenais 12.48 (Smith, Hellyer)

5 Ottawa, Dagenais (Smith) 13.00 6 Québec, Planché 19.33 Aucune punition.

Période supplémentaire 7 Ottawa, Stahan 1.59 (Greene, Emberg)

8 Ottawa, Dartnell 5.40 Aucune punition.

A OTTAWA Première période 1 Ottawa, Smart 8.51 (Greene, Tudin)

2 New-York, Côté 16.12 (Flynn, Lowe)

3 New-York, Lowe 18.08 (Manson, Staley)

4 New-York, Manson 18.28 Pun.: Russell, McKay, Hellyer.

Deuxième période 5 Ottawa, Irvine (Smart) 3.06 6 Ottawa, Copp 15.46 (Tudin, Hellyer)

Punition: McKay.

Période supplémentaire 7 Ottawa, Dartnell 3.38 (Robinson, Tremblay)

8 New-York, Flynn (Lavel) 1.08 9 Ottawa, Smart 8.30 (Greene, Emberg)

Aucune punition.

LE SHAWINIGAN EST VAINQUEUR

Shawinigan Falls, 24. — Les Cataractes de Léo Lamoureux ont réussi à vaincre les Rovers de New-York, hier après-midi, au compte de 4 à 3 mais il a fallu batailler énergiquement pour vaincre les joueurs de la métropole américaine car ces derniers prirent un avantage de deux points à la manche initiale pour ensuite compter un troisième point à la deuxième période. Les Cataractes se rattrapèrent dans la dernière moitié de la joute et grâce au but enregistré par Ralph Buchanan à la troisième manche l'égalité fut brisée et les représentants de la Mauricie purent remporter la palme dans cette joute des séries régulières de la Ligue Senior de Québec.

Première période 1-Rovers: Carroll (Kavanaugh, Lavel) 3.53 2-Rovers: Côté (Flynn, McClellan) 15.53 Pun.: Limoges, MacIntosh, McKay (mineure et mauvaise conduite), Manson.

Deuxième période 3-Shawinigan: Riopelle (Delvecchio, Galbraith) 12.08 4-Rovers: Lavel (Côté) 12.30 5-Shawinigan: Deslongchamps (Lamoureux) 16.16 6-Shawinigan: Deslongchamps (Buchanan) 18.46 Pun.: Côté, McKay (2), Théberge (majeure), Lavel (maj.).

Troisième période 7-Shawinigan: Buchanan (Webster) 7.23 Pun.: Deslongchamps.

Pun.: McKay.

Les résultats du hockey

HIER

Ligue Nationale Boston 3, Canadien 0. Chicago 2, Rangers 2. Detroit 2, Toronto 1.

Ligue Américaine Buffalo 4, Washington 1. Indianapolis 7, New-Haven 1. Cleveland 5, Providence 5.

Ligue Senior Sherbrooke 4, Valleyfield 0. Shawinigan 4, New-York 3. Ottawa 5, Québec 3.

Ligue Junior Royal 4, Canadien 2. Victoriaville 2, Cyclones 1. Québec 0, Nationale 0. Tr-Rivières 10, Valleyfield 3.

SAMEDI

Ligue Nationale Canadien 4, Boston 2. Detroit 2, Toronto 2.

Ligue Américaine Cleveland 4, Springfield 3. Pittsburgh 3, Buffalo 4. Indianapolis 7, Philadelphie 4. New-Haven 3, St-Louis 2. Hershey 7, Washington 2.

Ligue Senior Sherbrooke 5, Valleyfield 1. Ottawa 5, New-York 4.

Ligue Intercollégiale McGill 3, Queen's 2. M-St-Louis 5, National 2. Royal 10, Leafs 4. Cyclones 4, Trois-Rivières 2.

Les Sénateurs ont triomphé des As de Québec hier par 5 à 3 et ont eu raison des Rovers de New-York par 5 à 4, samedi

Les Sénateurs d'Ottawa ne veulent nullement perdre du terrain dans la course au championnat de la Ligue Senior de Québec et aussi leurs joueurs se lancent résolument dans la lutte à chaque partie afin de pouvoir vaincre l'adversaire et en cette dernière fin de semaine le club piloté par Georges Boucher a su maintenir son avance en première place en triomphant des deux clubs qui lui ont fait la lutte.

Le club Ottawa n'eut pas la tâche facile contre les As de Québec et les Rovers de New-York car contre ces deux rivaux les joueurs de la Capitale ne s'assurèrent la victoire qu'à la période supplémentaire et ce n'est que par une faible marge que les Sénateurs l'emportèrent.

Samedi soir, les Sénateurs ont vaincu les Rovers de New-York par 5 à 4, puis hier après-midi, à Québec, ils ont défait les As de Punch Imlach par 5 à 3. Par suite de cette double victoire, le club Ottawa occupe toujours la tête du classement six points en avant du Sherbrooke.

L'étoile de samedi soir fut le vétéran Alex Smart qui a compté deux buts, dont celui assurant la victoire aux Sénateurs. Dartnell, Irvine et Copp furent les autres compteurs des vainqueurs tandis que Gôté, Flynn, Lowe et Manson ont déjoué Fraser une fois chacun.

Des buts enregistrés par Butch Stahan et Edie Dartnell en supplémentaire ont permis aux Sénateurs de triompher des As à Québec. Dagenais a été en vedette dans cette partie en comptant deux des cinq buts du club Ottawa, tandis que Robinson a réussi l'autre. Phil Renaud, Armand Gaudreault et Jimmie Planché ont compté les buts des Québécois, qui demeurent toujours en 4e position, 10 points derrière le Royal.

A QUEBEC Ottawa — Buts: Fraser; défenses: Stahan, Irvine; centre: Tremblay; ailes: Robinson, Dart-

nell. Subs.: Copp, Trainor, Bellet, Greene, Smart, Tudin, Dagenais, Smith, Enberg.

Québec — Buts: Marois; défenses: Raglan, Renaud; centre: Marshall; ailes: Tremblay, Gaudreault; subs.: McBride, Lafré, Blute, Wylie, Kovalchuk, Frellet, Planché, Barrette, Jamieson.

Arbitres: Ernie Munday, Jean Bennett.

Première période 1 Québec, Renaud (Gaudreault) 5.2 Pun.: McBride, Trainor.

Deuxième période 2 Ottawa, Robinson 1.10 3 Québec, Gaudreault 1.33 (Marshall, Tremblay)

Troisième période 4 Ottawa, Dagenais 12.48 (Smith, Hellyer)

5 Ottawa, Dagenais (Smith) 13.00 6 Québec, Planché 19.33 Aucune punition.

Période supplémentaire 7 Ottawa, Stahan 1.59 (Greene, Emberg)

8 Ottawa, Dartnell 5.40 Aucune punition.

A OTTAWA Première période 1 Ottawa, Smart 8.51 (Greene, Tudin)

2 New-York, Côté 16.12 (Flynn, Lowe)

3 New-York, Lowe 18.08 (Manson, Staley)

4 New-York, Manson 18.28 Pun.: Russell, McKay, Hellyer.

Deuxième période 5 Ottawa, Irvine (Smart) 3.06 6 Ottawa, Copp 15.46 (Tudin, Hellyer)

Punition: McKay.

Période supplémentaire 7 Ottawa, Dartnell 3.38 (Robinson, Tremblay)

8 New-York, Flynn (Lavel) 1.08 9 Ottawa, Smart 8.30 (Greene, Emberg)

Aucune punition.

Le club de Detroit semble être de taille à remporter le championnat de la Ligue Nationale de hockey car en fin de semaine l'équipe de Tommy Yvan a pu le tenir tête aux Leafs de Happy Lay et même gagner l'une des deux joutes car après avoir annulé au compte de 2 à 2 samedi, dans la Ville Reine, le club Detroit a vaincu ses adversaires hier soir par 2 à 1 pour augmenter son avance en première place. Les Ailes Rouges ont maintenant un avantage de six points sur les Bruins de Boston qui sont en deuxième position, deux points en avant du Canadien.

Le jeune ailier droit Gorion Howe a fait un brillant retour au jeu hier soir pour permettre au Detroit de battre les Leafs de Toronto au compte de 2 à 1 dans une partie qui fut disputée devant 14,448 personnes.

Gordon Howe, qui a été inactif durant environ six semaines, a compté le premier but de son club et il a ensuite fourni une assistance sur le point décisif enregistré par Sid Abel, qui avait également pris part au premier point de son club, Ted Lindsay a fourni deux assistances.

Le Detroit menait au compte de 1 à 0 à la fin de la deuxième période, mais Harry Watson avait réussi à égaliser le compte au milieu de l'engagement final. Sid Abel a cependant obtenu le but décisif au bout de 11:58 minutes de jeu lorsqu'il a déjoué Broda sur un lancer de trente pieds.

La première période a été marquée d'un intéressant duel de gardiens de buts entre Harry Lumley et Turk Broda. N'ont été de leur tenue, les deux clubs auraient enregistré chacun au moins une couple de buts, mais une blessure à la jambe de Broda a bloqué 13 lancers, soit 2 de plus que son rival.

A Toronto, samedi soir, la recrue Tod Sloan a compté un but dans la troisième période pour permettre aux Leafs de Toronto d'annuler au compte de 2 à 2 avec les meneurs du circuit Campbell.

Une foule de 14,056 personnes a été témoin d'une joute très intéressante dans les deux premières périodes, mais très monotone dans la période finale. Le jeu fut dénué de rudesse dans les deux premières périodes, mais l'arbitre Ray Gettiffe décerna sept punitions dans la troisième période, dont une mineure et une de dix minutes pour mauvaise conduite à Morrison.

Cette joute a été marquée du 100e but de Syd Abel depuis qu'il a débuté dans la Ligue Nationale.

Ligue Mont-Royal Junior Canadien 7, Imm-Concept. 1. M-St-Louis 5, National 2. Joute d'exhibition C.N.R. 6, Lac-Placide 4.

Première période 1 Québec, Renaud (Gaudreault) 5.2 Pun.: McBride, Trainor.

Deuxième période 2 Ottawa, Robinson 1.10 3 Québec, Gaudreault 1.33 (Marshall, Tremblay)

Troisième période 4 Ottawa, Dagenais 12.48 (Smith, Hellyer)

5 Ottawa, Dagenais (Smith) 13.00 6 Québec, Planché 19.33 Aucune punition.

Période supplémentaire 7 Ottawa, Stahan 1.59 (Greene, Emberg)

8 Ottawa, Dartnell 5.40 Aucune punition.

A OTTAWA Première période 1 Ottawa, Smart 8.51 (Greene, Tudin)

2 New-York, Côté 16.12 (Flynn, Lowe)

3 New-York, Lowe 18.08 (Manson, Staley)

4 New-York, Manson 18.28 Pun.: Russell, McKay, Hellyer.

Deuxième période 5 Ottawa, Irvine (Smart) 3.06 6 Ottawa, Copp 15.46 (Tudin, Hellyer)

Punition: McKay.

Période supplémentaire 7 Ottawa, Dartnell 3.38 (Robinson, Tremblay)

8 New-York, Flynn (Lavel) 1.08 9 Ottawa, Smart 8.30 (Greene, Emberg)

Aucune punition.

Le Detroit gagne et annule avec les Leafs de Toronto

Les Ailes Rouges ont gagné par 2 à 1, hier, après avoir annulé au compte de 2 à 2 samedi soir dans la Ville-Reine — Toujours en première position

SAMEDI

TORONTO — Buts, Broda; défenses: Morrison, Thomson; centre, Kennedy; avants: Metz, Klukay, Subs.: Barliko, Boesch, Judd, Gardner, Ezinicki, Watson, Lynn, Bentley, Timgren, Taylor, Sloan.

DETROIT — Buts, Lumley; défenses: Stewart, Reise; centre, Abel; avants: Horeck, Lindsoy, Subs.: Quackenbush, Kelly, McNab, Poile, Gauthier, McFadden, Couture, Pavelich, Enio, Fogolin, Gee.

Arbitres: Gettiffe, Hayes et March.

Sommaire. Première période 1-Toronto: Klukay-Metz 0.51 2-Detroit: McFadden-Enio 10.26 3-Detroit: Abel-Stewart 19.17 Pun.: Abel, Klukay.

Deuxième période 4-Toronto: Sloan 13.39 (Ezinicki, Watson)

Pun.: McFadden, Ezinicki (2), Watson, Thomson, Morrison (2), Kennedy.

Troisième période 5-Detroit: Sloan 13.39 (Ezinicki, Watson)

Pun.: McFadden, Ezinicki (2), Watson, Thomson, Morrison (2), Kennedy.

HIER

DETROIT — Buts, Lumley; défenses: Stewart, Reise; centre, Abel; avants: Horeck, Lindsoy, Subs.: Quackenbush, Kelly, Gee, Howe, McNab, Poile, McFadden, Couture, Pavelich, Enio, Fogolin.

Arbitres: Gettiffe, March, Hayes.

Sommaire. Première période 1-Queens, Murray 5.00 2-Queens, Robertson 7.07 Punitions: Henry, Sanderson.

Deuxième période 3-McGill, Parsons 16.02 4-McGill, Sinclair 17.37 Punitions: Sinclair, Hale et Kemp.

Troisième période 5-McGill, Sinclair 14.30 Punitions: Flanagan 2, Sadler 5 minutes; Sanderson, 5 minutes.

T. RIVIERES ET LEAFS DEFAITS

Les clubs Royal et St-François-Xavier ont été victorieux samedi dernier dans les deux joutes de la Ligue Junior disputées à l'Auditorium de Verdun car le club de Tag Millar a vaincu les faibles Leafs par le compte de 10 à 4 pendant que le club de Walter Buswell l'emportait

sur les joueurs des Trois-Rivières par 4 à 2, dans la première joute à l'affiche.

Première période 1-Queens, Murray 5.00 2-Queens, Robertson 7.07 Punitions: Henry, Sanderson.

Deuxième période 3-McGill, Parsons 16.02 4-McGill, Sinclair 17.37 Punitions: Sinclair, Hale et Kemp.

Troisième période 5-McGill, Sinclair 14.30 Punitions: Flanagan 2, Sadler 5 minutes; Sanderson, 5 minutes.

T. RIVIERES ET LEAFS DEFAITS

Les clubs Royal et St-François-Xavier ont été victorieux samedi dernier dans les deux joutes de la Ligue Junior disputées à l'Auditorium de Verdun car le club de Tag Millar a vaincu les faibles Leafs par le compte de 10 à 4 pendant que le club de Walter Buswell l'emportait

sur les joueurs des Trois-Rivières par 4 à 2, dans la première joute à l'affiche.

Première période 1-Queens, Murray 5.00 2-Queens, Robertson 7.07 Punitions: Henry, Sanderson.

Deuxième période 3-McGill, Parsons 16.02 4-McGill, Sinclair 17.37 Punitions: Sinclair, Hale et Kemp.

Troisième période 5-McGill, Sinclair 14.30 Punitions: Flanagan 2, Sadler 5 minutes; Sanderson, 5 minutes.

T. RIVIERES ET LEAFS DEFAITS

Les clubs Royal et St-François-Xavier ont été victorieux samedi dernier dans les deux joutes de la Ligue Junior disputées à l'Auditorium de Verdun car le club de Tag Millar a vaincu les faibles Leafs par le compte de 10 à 4 pendant que le club de Walter Buswell l'emportait

sur les joueurs des Trois-Rivières par 4 à 2, dans la première joute à l'affiche.

Première période 1-Queens, Murray 5.00 2-Queens, Robertson 7.07 Punitions: Henry, Sanderson.

Deuxième période 3-McGill, Parsons 16.02 4-McGill, Sinclair 17.37 Punitions: Sinclair, Hale et Kemp.

Troisième période 5-McGill, Sinclair 14.30 Punitions: Flanagan 2, Sadler 5 minutes; Sanderson, 5 minutes.

DANS NICOLET-YAMASKA

L'hon. Jos. Jean promet l'indépendance du Canada

A la prochaine session l'on proposera l'abolition des appels au Conseil privé — Un troisième sous-ministre canadien-français sera choisi d'ici une quinzaine de jours — Assemblée à Gentilly en faveur de Me Paul Trahan, candidat libéral

Gentilly, 24 (De notre correspondant) — "C'est le parti libéral qui a donné au Canada l'indépendance presque complète dont il jouit et c'est encore le parti libéral qui va, dès la prochaine session, proposer d'autres mesures pour parfaire davantage cette indépendance", a déclaré l'hon. Joseph Jean, solliciteur général, dans le gouvernement St-Laurent, au cours d'un grand rassemblement tenu hier après-midi, à la salle paroissiale de Gentilly, en faveur de Me Paul-Arthur Trahan, candidat libéral officiel.

"Nous décidons nous-même de notre politique. Nous n'avons plus besoin de faire signer nos traités commerciaux par l'Angleterre. Le temps n'est pas très éloigné non plus où nous aurons un Canadien comme gouverneur général, a-t-il ajouté, en disant que c'est le gouvernement du Canada qui signe les lettres patentes relatives à la nomination du représentant du roi au pays.

Le ministre Jean a de plus annoncé qu'à la prochaine session, on proposera l'abolition des appels au conseil privé.

"C'est l'heure importante de notre vie, pour nous Canadiens français, a-t-il encore déclaré. "Nous sommes arrivés à une époque où la province de Québec va obtenir la part d'influence à laquelle elle a droit". Parlant des récentes nominations de Canadiens français à des hauts postes dans l'administration du pays, le ministre a rappelé que deux sous-ministres canadiens-français avaient été désignés, et qu'un 3e

Me Paul Trahan

Me Paul Trahan, candidat libéral officiel, rendit hommage en premier lieu à la mémoire du député Dubois, dont la mort a provoqué cette élection partielle.

Après avoir rappelé les déclarations antérieures de M. Drew, le candidat affirma que le chef du parti progressiste-conservateur n'a pas changé et qu'il ne changera pas. S'il allait être élu il mettrait en pratique, les déclarations qu'il a faites dans le passé.

25^e anniversaire de la mort de Lénine

Un journaliste russe marque l'occasion par un important discours — "L'unité du front rouge international n'a pas été rompue par le débat Tito-Cominform"

Moscou, 24 (A.P.) — La célébration du 25^e anniversaire de la mort de Lénine a été marquée à Moscou, en plus de manifestations diverses par un important discours du rédacteur en chef de la Pravda, organe officiel du parti communiste russe, P. S. Pospeloff, qui est aussi membre du comité central du parti. Dans une allocution devant les chefs du gouvernement, au théâtre Bolshoi, il a soutenu que la présente situation en Chine démontre la faillite de l'impérialisme américain. Pospeloff a aussi raillé les "clans bourgeois" qui ont pu croire que le conflit entre le Cominform et le chef de l'Etat yougoslave, le maréchal Tito, avait rompu à jamais l'unité du front communiste international. Il assure que les divers partis communistes mondiaux comptent maintenant 18,000,000 de membres dûment inscrits et fortement entraînés à la lutte prolétarienne. Incidemment, la Pravda publiait par ailleurs pour la première fois une lettre attribuée à Lénine et dans laquelle le fondateur du bolchevisme accusait Léon Trotsky d'opportunisme. Des éloges ont même brûlé à la mémoire de Lénine dans les églises tout Moscou où se déroulent les funérailles.

"Le vote du 7 février ne sera pas un vote de vengeance contre Drew, mais un vote de reconnaissance à Saint-Laurent et au parti libéral". Sous le rapport des allocations familiales seulement, le comté de Nicolet-Yamaska a reçu depuis juillet 1945 la somme de \$5,839,121. Cet argent est allé dans la bourse des mères de familles et non des entrepreneurs.

Trois autres députés fédéraux ont aussi adressé la parole. Ce sont M. Alfred Dion, député libéral de Roberval, M. Sarto Fournier, député de Maisonneuve, et M. Eugène Marquis, député de Kamouraska.

L'assemblée était présidée par MM. Adélard Morasse, maire du village de Gentilly, et M. Alexis Beauchêne, maire de la paroisse.

Quelques autres députés fédéraux étaient aussi présents, entre autres Me Hugues Lapointe, député de Lotbinière, et M. Pierre Gauthier, député de Portneuf.

Décès de M. J.-H. Thomas

Londres, 24 (Reuter) — Un des anciens chefs principaux du parti travailliste britannique, J. H. Thomas, qui avait été secrétaire aux Colonies sous le gouvernement de coalition de Stanley Baldwin avant 1936, a succombé dans la retraite, à 74 ans, à une maladie qui n'avait duré que deux semaines. Né dans un milieu des plus humbles, à Newport, pays de Galles, Thomas avait dû se trouver un emploi dès l'âge de neuf ans et s'était élevé par ses activités syndicales sans relâche à un rôle de premier plan dans son parti et dans le gouvernement de son pays.

Ministre du Commerce en 1929, il était devenu secrétaire aux Domaines de 1930 à 1936 avant de passer au portefeuille des Colonies. Durant la crise ministérielle de 1931, il avait résisté aux objections de l'Union des cheminots, dont il était le secrétaire général, pour suivre le chef travailliste Ramsay MacDonald dans son alliance avec le conservateur Baldwin. Thomas avait perdu son poste en 1936 à la suite d'une indiscretion budgétaire qui avait profité à deux de ses amis mais dont il a toujours prétendu n'avoir pas été responsable.

Député de son pays à la conférence impériale de 1932 à Ottawa, Thomas avait fait sensation en traitant de "vantardise" ("humbbug") les propositions tarifaires du premier ministre conservateur canadien du temps, R. B. Bennett.

BUREAU DU CLUB RICHELIEU-MONTREAL POUR L'ANNEE 1949



Le club Richelieu-Montreal a procédé hier, à ses élections annuelles. Au déjeuner, il avait choisi seize directeurs parmi lesquels ont été choisis: M. Lucien Belair, ancien secrétaire, ancien vice-président, rédacteur habituel du bulletin du club, fondateur conjoint d'autres clubs Richelieu et l'un des membres les plus actifs et dévoués de ce groupement, a été élu haut la main à la présidence. Voici les douze officiers: M. Belair, premier vice-président; M. Michel Robillard, secrétaire; M. Raymond Robillard, deuxième vice-président; M. Michel Robillard, secrétaire; M. Raymond Robillard, deuxième vice-président; M. Raymond Robillard, deuxième vice-président; M. Raymond Robillard, deuxième vice-président; M. Raymond Robillard, deuxième vice-président; M. Raymond Robillard, deuxième vice-président; M. Raymond Robillard, deuxième vice-président; M. Raymond Robillard, deuxième vice-président; M. Raymond Robillard, deuxième vice-président.

La province de Québec est la mieux armée contre le régime socialiste

C'est ce qu'affirme l'hon. Paul Beaulieu, ministre de l'industrie et du commerce — Des Américains viennent s'établir au Cap-de-la-Madeleine et forment la compagnie "Electro Refractories and Aloys of Canada, Ltd."

Les Trois-Rivières, 24 (D. N.) — L'honorable Paul Beaulieu, ministre de l'industrie et du commerce, a déclaré samedi que c'est dans la province de Québec que l'entreprise privée est la mieux protégée contre le socialisme. "Il n'est pas vrai, a-t-il dit, que l'esprit de clocher et l'égoïsme d'esprit règnent dans l'administration provinciale. La politique autonome du gouvernement de Québec serait pleinement comprise si un gouvernement socialiste prenait un jour le pouvoir à Ottawa. C'est alors qu'on apprécierait la clarté avec laquelle le premier ministre Duplessis a résolu le problème des relations entre le fédéral et la province. D'ailleurs, la province de Québec ne s'est pas isolée des autres sur une question, puisque l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et la Colombie canadienne ont pris la même attitude".

Le ministre de l'Industrie et du Commerce portait la parole en anglais à un banquet offert par la Chambre de Commerce des Trois-Rivières au président et aux directeurs de la nouvelle usine établie au Cap-de-la-Madeleine, "Electro Refractories and Aloys of Canada, Limited".

Le banquet était sous la présidence de M. Henri Feron, président de la Chambre de Commerce. Après quelques mots en français pour souligner l'étroite collaboration entre la ville du Cap-de-la-Madeleine et celle des Trois-Rivières, M. Beaulieu passa à l'anglais.

"Je suis ici, dit-il, comme membre d'un cabinet qui croit en l'entreprise privée, laquelle a développé cette région, cette province, le pays entier et le continent. Notre province est ouverte à tous pourvu qu'on se soumette à des principes qui ont permis le développement de ce pays.

"M. Diamond a été choisi pour trouver un site approprié à sa nouvelle industrie. La description qu'il a faite de l'endroit choisi est la meilleure propagande que l'on puisse faire en faveur de la province de Québec pour l'établissement d'industries nouvelles.

"Notre province, dit l'hon. Beaulieu, est immensément riche en agriculture. Le développement énorme de l'industrie de la pulpe et du papier est dû à l'industrie hydroélectrique. Les mines ne sont qu'à un stade préliminaire. Un développement formidable s'est produit au cours des dernières années, et il a été entièrement suscité par M. Duplessis.

"Les deux pays les plus riches et où le niveau de vie est le plus élevé sont les Etats-Unis et le Canada. Afin de maintenir ce niveau de vie, il faudra livrer une bataille décisive d'ici quelques années. Notre système politique est le meilleur au monde. Il existe des tentatives de socialisme au pays. Le socialisme n'est pas le communisme, mais il est également à craindre parce qu'il vise à la destruction de l'entreprise privée. Quand la province de Québec a pris certaines attitudes aux conférences fédérales-provinciales, ce n'était pas par esprit de clocher puisqu'elle a été appuyée par l'Ontario, la Nouvelle-Ecosse et la Colombie canadienne. Si un gouvernement socialiste prenait le pouvoir à Ottawa cela n'affecterait en rien la province de Québec, et les entreprises privées y seraient en sécurité.

Les yeux du monde se sont tournés vers les formidables ressources naturelles du Québec. Québec a lui seul développe six millions de chevaux-vapeur alors que le Canada en développe au total dix millions, et le Québec peut encore en développer de dix à quinze millions supplémentaires.

"Le Québec possède de plus les facilités maritimes que lui offre le Saint-Laurent. Les communications peuvent encore compter sur les réseaux aériens, le meilleur système de chemins de fer au monde et le meilleur système d'entreprise privée. L'industrie canadienne du papier a eu comme berceau le St-

Trois incendies ont tenu nos pompiers fort occupés, hier

Les immeubles de Purity Bakery détruits par les flammes — Autres incendies à St-Henri et à N.D.G.

Trois incendies, qui ont causé pour plusieurs dizaines de milliers de dollars de dommages, ont tenu nos pompiers sur les dents samedi et hier.

On ne déplore cependant aucune perte de vie ou blessure, et un seul pompier a été terrassé par la fumée; il s'agit du pompier Bernard Gauthier.

Ces trois incendies ont dévasté des immeubles à 4202 ouest, Saint-Jacques 7260, St-Hubert et 4537, ave Draper, à N.-D.-G.

A la Purity Bakery

L'incendie le plus considérable s'est déclaré tôt hier matin chez les pâtisseries Purity Bakery qui occupent deux anciens immeubles domiciliaires convertis, portant les numéros 7254, 7256, 7258 et 7260, St-Hubert, un peu au sud de De Castelnau.

A 7 h. 59 a.m., un passant sonnait l'alarme à la boîte 4283, située au coin de la rue. Cette alarme avertit les lieux les postes 16, 31, 47, sous la direction du chef Camille Drapeau, du district 9.

Une demi-heure après l'alarme, l'élément semblait définitivement sous contrôle. Mais à ce moment, le feu atteignit quelques tinettes de saindoux, et la flamme reprit de plus belle. Il fallut donc sonner une seconde alarme, qui amena sur les lieux les sept autres postes du district 9, ainsi que le directeur Raymond Paré et son adjoint, le sous-directeur Anselme Filion. Jusqu'à 11 h. 30, alors que

ger les ouvriers est le système capitaliste.

"Le temps est venu où on ne peut demander aux Ecossais, aux Irlandais ou à d'autres nationalités de devenir des Canadiens français comme on ne peut demander aux Canadiens français de devenir des Anglais. Chacun doit rester ce qu'il est et chacun doit tenter de se comprendre et de se respecter mutuellement. Montrons aux peuples étrangers que lorsque nous disons que le Québec est hospitalier nous offrons quelque chose de réel et que nous sommes prêts à donner."

M. Henri Feron présentait les hommages de la Chambre de commerce aux directeurs de l'Electro et au ministre de l'industrie et du commerce. "Veuillez recevoir le capital dit M. Feron aux directeurs de la compagnie: nous fournissons l'énergie électrique et la main-d'œuvre. La bonne entente entre votre industrie, les employés et les autorités régnera."

M. Grant S. Diamond, président de l'Electro, remercia toutes les autorités. Il déclara qu'il avait été impressionné de constater comment l'industrie privée avait une chance de se développer dans la province de Québec. "J'ai été heureux de constater, dit-il, qu'il existe ici un gouvernement prêt à coopérer. Cette région est appelée à un développement considérable. Le développement de l'énergie électrique est considérable, et cependant on peut y développer encore un million de chevaux-vapeur. Québec, dit-il enfin, est appelé à dominer le monde dans la production de l'électricité."

A Notre-Dame-de-Grâce

A Notre-Dame-de-Grâce, c'est la maison de M. W. T. Scott, à 4537, rue Dapper, qui a subi des dommages considérables.

Le rapport des pompiers indique que le feu a pris naissance dans la cave et, par les lucarnes, s'est propagé aux trois étages. Il fut rapidement enrayé, mais la fumée a endommagé la maison et l'ameublement.

Sourds

VOYEZ LE PLUS RECENT MODELE DE

PARAVOX

Ne pèse que 4 1/2 onces complet. Petit, léger, puissant, efficace. INCASSABLE (exclusivité de).

PARAVOX

LE PLUS PETIT APPAREIL AU MONDE

"L'essayer c'est l'adopter"

Gilbert JOBIN, Spécialiste

3610, rue DUROCHER

Suite 11, près de Prince-Arthur O. LA. 5975

DEMONSTRATIONS GRATUITES ET A DOMICILE SI DESIRE.

UN SEUL BUREAU A MONTREAL

Il y en a qui diront...

"Elle a la gracieuse apparence d'un sloop qui remonte dans le vent!"



Elle s'en vient LA NOUVELLE CHEVROLET POUR '49

CHEVROLET

CHEVROLET MOTOR SALES COMPANY OF MONTREAL LIMITED
2085 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, Qué.

DES CHATELETS AUTOS LIMITEE
4590, rue St-Denis

DUVAL MOTORS LIMITED
529, rue Jarry

DOYLE MOTORS LIMITED
4501, ave Bannantyne, Verdun, Qué.

LEDUC AUTOMOBILE (Canada) Ltd.
3421, ave du Parc (près rue Sherbrooke)

DUVAL MOTORS LIMITED
3930 est, rue Ste-Catherine

ROBITAILE MOTORS LIMITED
5004-5016, boul. Décarie

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30
TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

DUPUIS RABAIS au rayon des tapis et linoleums

Carpettes à base de feutre

Dessins pour toutes les pièces de la maison: cuisine, chambre, salle à manger... Légères imperfections qui n'affecteront pas leur apparence ni leur durée.



DIMENSIONS:	Prix ord.	SPECIAL
6' x 9'	4.85	4.00
7' x 9'	5.95	5.00
9' x 9'	7.50	6.00
9' x 10'	8.65	7.00
9' x 12'	9.50	8.00
9' x 13'	10.25	9.00
9' x 15'	11.50	10.00

DUPUIS — cinquième — De Montigny

Dupuis Frères